



01933

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

12 July





MICROFICHE N°

01933

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1



REPUBLIQUE TUNISIENNE
OFFICE NATIONAL DE L'HUILE

L'olivaie tunisienne

Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture - FAO
Agence suédoise pour le développement international - SIDA

Préface

Les auteurs de «L'OLIVAIE TUNISIENNE» font clairement ressortir la place de choix qu'occupe l'oléiculture dans la vie économique et sociale de notre pays tout en appelant l'attention sur le fait qu'elle constitue dans de nombreuses zones rurales le principal facteur d'équilibre.

55 millions d'oliviers couvrent près de 1,5 millions d'hectares, soit le tiers des terres labourables. Ils font vivre plus de un million de personnes et procurent environ 30 millions de journées de travail annuellement, notre pays étant le quatrième producteur mondial d'huile d'olive.

Ces chiffres, de même que les données de tous ordres dont le lecteur prendra connaissance, attestent non seulement de l'importance du secteur pour l'économie nationale mais aussi du rôle qu'il permet à la Tunisie de jouer à l'échelle internationale et plus spécialement dans les pays du Maghreb et du Machrek.

Nous pouvons donc, à juste titre, être fiers des résultats obtenus au cours des vingt dernières années, mais il n'en demeure pas moins que des progrès restent encore possibles, tant au niveau de la productivité qu'à celui de la commercialisation.

Dans ce but un ensemble d'actions sont entreprises, allant de la recherche et des études à la valorisation des sous-produits, la vulgarisation constituant le «pivot» de toutes les interventions. Elles comportent, j'en suis convaincu, les solutions qui permettront d'atteindre à la rentabilité optimale des exploitations oléicoles.

C'est ainsi que le Gouvernement met régulièrement l'accent sur la haute priorité qu'il accorde à l'expérimentation et à la formation, recommandant en toutes occasions l'accélération du processus engagé.

Indice général du coût de la vie (base 100 en 1970)

1972 : 108

1974 : 117,7

1976 : 135,8

Population active totale (1975) : 1.318.000 hommes
303.000 femmes

Population active agricole (1975) : 440.000 hommes
(sans la pêche) plus 100.000 marginaux

1.2 - CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES

L'économie tunisienne a été caractérisée depuis 1972 par une forte expansion comparée aux résultats obtenus lors de la période 1962-71. En effet, le produit intérieur brut (PIB), exprimé aux prix constants, a connu en 1974 une augmentation d'environ 60% par rapport à 1971 et de 110% par rapport à la moyenne annuelle 1962-71.

Cette situation est due en particulier :

- au développement du secteur industriel et du tourisme.
- au net accroissement de la production agricole grâce aux performances élevées de l'oléiculture et de la céréaliculture.
- au taux élevé des dépenses d'investissements qui a atteint en moyenne 21% du PIB.

La croissance de l'économie nationale depuis 1972 a permis :

- d'améliorer le revenu par habitant par rapport à 1971,
- de favoriser la création d'emplois nouveaux (40.000 par an en moyenne),
- d'accroître les importations en matières premières, semi-produits et produits finis nécessaires à l'équipement et la consommation (le bilan import-export est cependant resté négatif),
- de favoriser l'augmentation des salaires, notamment le SMIG et le SMAG (salaire minimum industriel agricole garanti), ce dernier est passé de 600 millimes par jour en 1971, à 800 millimes en 1974, puis à 1.200 millimes en 1976.

Cette situation de haute conjoncture ne doit cependant pas faire oublier que :

- la Tunisie reste, dans une large mesure, tributaire de l'étranger vis à vis des biens d'équipement et surtout des produits alimentaires,
- le renchérissement spectaculaire des biens importés n'a pas évité à la Tunisie une inflation qui s'est traduite par une augmentation des prix de gros dont l'effet sur les prix de détail a été largement amorti par le biais de la caisse de compensation, en contre-partie d'un effort financier important,
- le problème de l'emploi n'a pas encore trouvé sa solution définitive.

EVOLUTION DE L'ECONOMIE NATIONALE DEPUIS 1973

Produit brut, revenu national et consommation par habitant

Unité : M.D. Prix constants 1972

	1973	1974	1975	1976
- Produit intérieur brut (PIB) au prix du marché	1082,4	1181,4	1302,5	1431,4
- Produit national brut (PNB) au prix du marché	1069,6	1174,0	1298,5	1419,5
- Produit national brut (PNB) au coût des facteurs	931,5	1035,8	1140,4	1242,4
- Revenu national	878,5	978,0	1076,7	1171,7
- Consommation privée	758,6	848,0	869,5	936,9
- PNB par habitant (en dinars)	174,9	189,7	203,9	216,7
- Revenu national par habitant (en dinars)	164,9	179,2	192,5	204,4
- Consommation privée par habitant (en dinars)	142,4	155,3	155,4	163,5

Epargne et taux d'investissement

Unité : M.D. Prix courants

	1973	1974	1975	1976
- Epargne intérieure brute	199,0	357,4	450,9	464,0
- Déficit courant de la balance des paiements	40,3	2,3	90,0	135,0
- Formation brute de capital fixe (F.B.C.F.)	237,0	316,0	450,0	580,0
- Taux d'investissement	20,4%	20,7%	25,8%	30,5%
- Taux d'épargne				
. intérieure	17,1%	23,4%	25,8%	24,4%
. nationale	16,1%	22,9%	25,5%	23,7%
- Taux de financement extérieur de la F.B.C.F.	17,0%	0,7%	20,0%	23,3%

Source : Ministère du Plan. Budget économique 1977

2. L'économie agricole

2.1 - QUELQUES DONNÉES DE BASE (1976)

- Superficie totale	15.500.000 ha
- Superficie agricole utile (SAU)	9.730.000 ha
dont : terres labourables	4.730.000 ha
forêts et nappes alfatières	1.300.000 ha
parcours	3.700.000 ha

Répartition des terres labourables (1)	
céréales (2)	1.895.000 ha
légumineuses	110.000 ha
cultures fourragères	230.000 ha
marachage	84.000 ha
cultures industrielles	11.000 ha
jachères	635.000 ha
arboriculture	1.050.000 ha
dont oliviers	1.405.000 ha

Nombre d'exploitations agricoles : 326.000
dont 94.000 ont l'oléiculture pour activité principale

taille des exploitations (ha)	Surface (ha)	% Surface totale	Exploitants (nombre)	Exploitants %
0 - 4,9	305.000	5,60	133.170	40,90
5 - 19,9	1.460.380	26,80	140.560	43,10
20 - 49,9	1.142.000	21,00	37.100	11,40
50 - 99,9	654.400	12,00	8.670	2,70
100 - 199,9	491.270	9,00	3.920	1,20
200 et plus*	1.384.170	35,60	2.580	0,70
Total	5.437.620	100	326.000	100

* Principalement exploitations de l'Office des Terres Domaniales (O.T.D.) et Unités Coopératives de Production.

(1) Il s'agit d'un ordre de grandeur, les superficies céréalières variant d'une année à l'autre.

(2) La superficie totale des cultures est supérieure à la superficie des terres labourables, car il a été tenu compte des cultures intercalaires.

Revenu brut en dinars

Taille des exploitations (ha)	Moins de 100 D	100 à 499	500 à 1999	2000 à 9999	10.000 et plus	Non déclarés	Total
0 - 4,9	76.500	48.600	5.800	300	--	--	132.600
5 - 19,9	35.500	77.800	25.400	3.000	--	--	141.700
20 - 49,9	3.000	15.000	14.500	2.500	150	--	37.150
50 - 99,9	300	2.000	4.100	1.900	250	--	8.640
100 - 199,9	110	520	1.050	1.200	400	--	3.280
200 et plus	--	--	400	600	790	--	1.690
Non déclarés	--	--	--	--	--	640	640
Total	117.410	144.380	51.250	10.700	1.590	640	326.000
%	36,00	44,30	15,70	2,30	0,50	0,20	100

- Evolution de la valeur de la production agricole brute (agriculture et pêche)
(en millions de dinars, aux prix constants 1972)

1973 : 206,7 MD
1974 : 231,4 MD
1975 : 238,1 MD
1976 : 260,0 MD

- Valeur ajoutée à l'agriculture (sans la pêche)

1973 : 199,7 MD
1974 : 223,3 MD
1975 : 229,2 MD
1976 : 250,5 MD

- Formation brute de capital fixe (FBCF) aux prix courants

	1973	1974	1975	1976
Agriculture et Pêche	38,0 MD	45,4	53,9	63,4 MD
% par rapport à l'ensemble de la FBCF nationale	16%	14,3%	12%	10,9%

- Commerce extérieur des produits alimentaires (prix courants)

(en 1000 D)

Années	Importations	Exportations	Solde export. import.	Taux de couverture
1973	48.100	59.100	11.000	123%
1974	90.000	100.600	10.600	112%
1975	90.500	68.400	22.100	75,5%
1976	71.000	69.200	1.800	97,5%

Source : Budget économique 1977

- Estimation des crédits nécessaires pour la réalisation des objectifs de production au cours du Vème Plan.

(en MD)

	Besoins en crédits à moyen et long terme	Besoins en crédits à court terme pour 1981
Céréaliculture	10,0	20
Cultures maraichères	16,0	12,5
Cultures industrielles	5,0	1,5
Arboriculture	20,0	15,0
Puits de surface	16,0	-
Elevage	28,0	1,5
Pêche	23,0	5,0
Total	118,0	55,5

2.2 - PLACE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE TUNISIENNE

L'agriculture demeure une activité très importante de l'économie tunisienne. Elle procure entre 40 et 50% du volume total de l'emploi et représente environ 35% du total des exportations.

Sa place dans la vie économique du pays peut s'exprimer par la part qu'elle prend dans la formation du produit intérieur brut (PIB), par le bilan export-import, ainsi que par l'entraînement des secteurs amont et aval. Au coût des facteurs et sur la base des prix constants de 1972, l'agriculture intervient pour 20% environ dans le PIB. En tenant compte des intrants industriels à l'amont et des industries alimentaires à l'aval, sa participation devrait osciller autour de 30%. Elle est supérieure à 36% si l'on prend en considération ses effets sur le commerce et les services.

Entre 1966 et 1976, la croissance de la valeur de la production agricole, évaluée en prix constants 1972, a atteint 12,7%. Ce taux de croissance résulte, dans une large mesure, de l'évolution remarquable des sous-secteurs céréaliier et arboricole et d'une croissance régulière des cultures maraichères et de l'élevage, comme le montre le tableau ci-après :

EVOLUTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE (aux prix constants de 1972)

(en 1.000 D)

Sous-secteurs	1970	1972	1974	1976
Grandes cultures	34.058	58.115	53.273	66.800
Cultures industrielles	1.021	853	1.046	1.580
Cultures maraichères	27.353	32.004	37.039	40.528
Arboriculture	29.865	72.174	65.170	75.953
Elevage	68.549	81.466	94.415	106.000
Pêche	8.184	8.535	10.450	12.500

COMMERCE EXTERIEUR DE LA TUNISIE

Les importations

(en 1.000 dinars)

Importations de biens (FOB)	1972	1974	1976
- Lait, beurre, fromage	4.260	6.645	8.700
- Animaux vivants	2.485	3.167	4.500
- Céréales	10.675	21.490	22.200
- Café	1.387	1.614	4.500
- Thé	2.474	3.083	3.900
- Sucre	8.630	9.968	25.700
- Autres produits agricoles	12.002	29.654	10.500
Total produits alimentaires	41.913	75.611	80.000
Matières premières et semi-produits	81.567	166.400	175.000
Produits énergétiques	15.200	56.872	55.000
Produits finis	98.739	175.490	323.000
Total	237.419	474.373	633.000

Les exportations

(en 1.000 dinars)

Exportations de biens	1972	1974	1976
- Animaux	503	950	-
- Poissons frais	318	2.408	4.164
- Agrumes	1.990	1.506	1.778
- Amandes	1.326	2.681	971
- Dattes	2.581	1.683	2.636
- Huiles d'olives	46.057	71.651	36.600
- Vins	3.056	6.463	4.812
- Conserves	2.856	4.267	2.062
- Autres	3.238	9.006	15.902
Total produits alimentaires	61.925	100.635	68.925
Matières premières	56.298	195.700	179.800
Produits semi-finis et produits finis	32.104	101.400	102.800
Total	150.327	397.735	351.525

D'une façon générale, le bilan import-export a été largement conditionné par la valeur des importations de céréales et de sucre d'une part, et par celle des exportations d'huile d'olive d'autre part. C'est la raison pour laquelle une attention particulière est accordée :

- 1) à l'évolution de la production des céréales et des cultures industrielles (betterave à sucre), jusqu'à ce que soit atteint le niveau d'autosuffisance ;
- 2) à la promotion de l'oléiculture qui est susceptible de fournir le maximum de devises au pays.

La valeur des intrants utilisés par l'agriculture pendant la période 1972-1974 a oscillé autour de 25 MD entraînant une valeur ajoutée brute de 145 MD/an en moyenne, situation due à :

- une très forte augmentation de la demande des engrais azotés (+ 300% entre 1972 et 1974),
- l'importation de matériel agricole (1.800 tracteurs/an environ),
- l'utilisation des semences sélectionnées (+ 300% entre 1972 et 1974), etc...

En résumé, la croissance de l'agriculture au cours de ces dernières années est, en valeur relative, assez satisfaisante ; mais elle laisse une place importante pour un développement agricole qui permette, à l'avenir, de réduire les importations de produits alimentaires auxquelles la Tunisie doit actuellement recourir pour satisfaire la consommation interne.

2.3 - L'ARBORICULTURE

En avril 1976, la Direction du Plan du Ministère de l'Agriculture a procédé à une enquête agricole de base, portant sur l'ensemble du territoire découpé en cinq régions économiques, à savoir :

- le Nord-Est (Gouvernorats de Tunis, Bizerte et Nabeul)
- le Nord-Ouest (Béja, Jendouba, Siliana et Le Kef)
- le Centre Littoral (Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax)
- le Centre (Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid)
- le Sud (Gafsa, Gabès et Médenine)

Pour ces cinq régions, les superficies plantées en arbres fruitiers ont été recensées et figurent sur les tableaux suivants :

ARBORICULTURE FRUITIERE EN PLEIN

Unité : 1000 ha

Région	Oliviers	Agrumes	Vigne	Amandiers	Autres	Total
Nord Est	87,7	14,9	37,8	8,9	17,6	166,7
Nord Ouest	71,1	1,8	-	2,4	9,9	85,2
Centre Littoral	527,4	0,1	2,8	76,4	10,1	618,6
Centre	277,4	0,4	-	82,5	61,6	371,9
Sud	171,1	-	0,8	13,8	39,5	225,0
Tunisie	1.084,7	17,2	40,8	186,0	138,7	1.467,4

ARBORICULTURE EN CULTURES ASSOCIÉES

Unité : 1000 ha

Information	Olives avec autres arbres fruitiers	Agrumes avec autres arbres fruitiers	Vignes avec autres arbres fruitiers	Amandiers avec autres arbres fruitiers	Arbres fruitiers divers	Total
Région						
Nord-Est	15,3	2,3	6,3	2,8	10,0	36,7
Nord-Ouest	8,1	0,1	—	2,3	5,6	16,1
Centre Littoral	129,9	—	2,5	129,3	42,5	304,2
Centre	127,8	—	1,0	118,3	16,7	263,8
Sud	40,9	0,1	1,6	11,8	46,7	101,1
Tunisie	322,0	2,5	11,4	264,5	121,5	721,9

SUPERFICIE TOTALE EN ARBORICULTURE FRUITIERE*

Unité : 1000 ha

Information	Oliviers	Agrumes	Vignes	Amandiers	Autres arbres fruitiers	Total
Région						
Nord Est	103,0	17,2	43,9	11,7	27,6	203,4
Nord Ouest	79,2	1,9	—	4,7	15,5	101,3
Centre Littoral	657,3	0,1	5,1	207,7	52,6	922,8
Centre	355,2	0,4	1,0	200,8	78,3	635,7
Sud	212,0	0,1	2,2	25,6	86,2	326,1
Tunisie	1.406,7	19,7	52,2	450,5	260,2	2.189,3

* La superficie en intercalaire est comptée autant de fois qu'elle comporte de cultures.

Ces chiffres mettent en évidence la place de l'olivier parmi les plantations arboricoles.

L'arboriculture a connu une forte extension ces dernières années : de 1962 à 1975, 475.000 hectares nouveaux ont été plantés. Pour la durée du prochain plan (1977-1981) il est prévu des nouvelles plantations sur 56.500 hectares, dont 25.000 ha en oliviers à huile et 3.000 en oliviers de table.

La valeur de la production arboricole qui était de 56 millions de dinars en 1975 et de 76 millions en 1976, atteindra 82 millions de dinars en 1981.

°
° °

3. Caractéristiques de l'olivaie

3.1 - INVENTAIRE

Les plantations d'oliviers couvrent 1.406.700 hectares, soit près du tiers des terres labourables ; seules les céréales occupent des superficies plus importantes (de l'ordre de 1.900.000 hectares). Plantés avec intercalaires ou en monoculture les 55 millions d'oliviers (dont 400.000 de table) occupent très souvent des terrains marginaux qui ne peuvent être utilisés par aucune autre spéculation plus rentable. Anciennement cantonnées dans les Sahels de Sousse et de Sfax les plantations se sont étendues progressivement d'Est en Ouest, d'où une structure d'âge d'autant plus jeune que l'on va vers l'intérieur. La densité des plantations, compte tenu du régime pluviométrique, varie de 17 pieds/hectare dans le Sud à plus de 100 pieds/hectare dans le Nord. En 1977, l'importance de l'olivaie, au niveau des trois grandes régions de la Tunisie (1), est la suivante :

- Nombre d'arbres :

Nord	20.560.000	(37,2%)
Centre	19.941.000	(36,1%)
Sud	14.726.000	(26,7%)
Total	55.227.000 oliviers	

- Superficies :

Nord	210.000 ha	(15%)
Centre	390.000 ha	(27,9%)
Sud	800.000 ha	(57,1%)
Total	1.400.000 hectares	

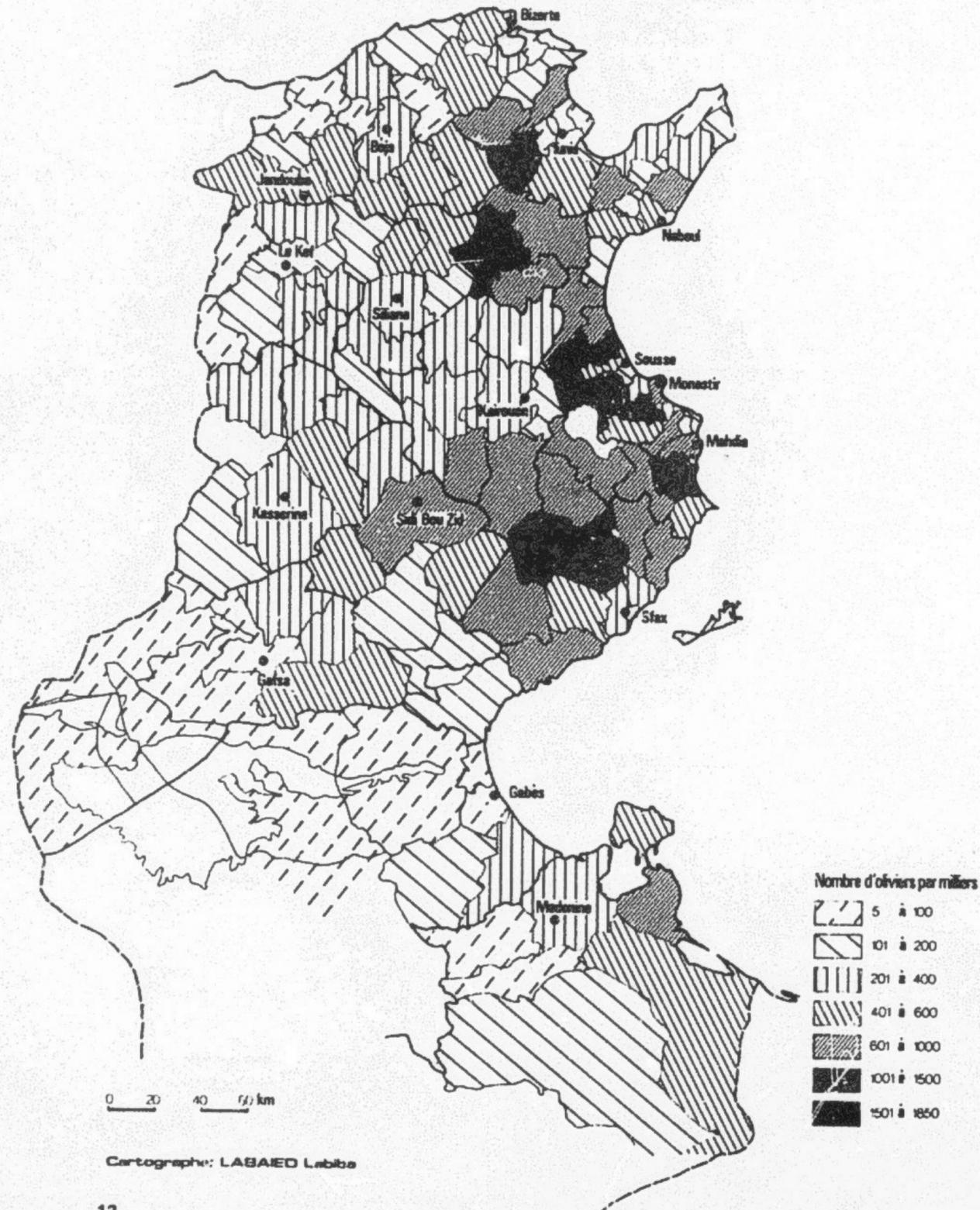
Ces chiffres mettent en évidence les efforts réalisés depuis l'indépendance en ce qui concerne l'extension des plantations : en 1956, le pays ne comptait que 27.300.000 oliviers répartis sur 500.000 hectares. Ils montrent également l'importance de l'oléiculture dans les régions semi-arides et arides de la Tunisie (2).

(1) Régions :

Nord : Gouvernorats de Tunis, Zaghouan, Bizerte, Béja, Le Kef, Nabeul, Jendouba et Siliana.
Centre : Gouvernorats de Sousse, Mahdia, Monastir, Kairouan et Kasserine.
Sud : Gouvernorats de Sfax, Sidi Bouzid, Gafsa, Médenine et Gabès.

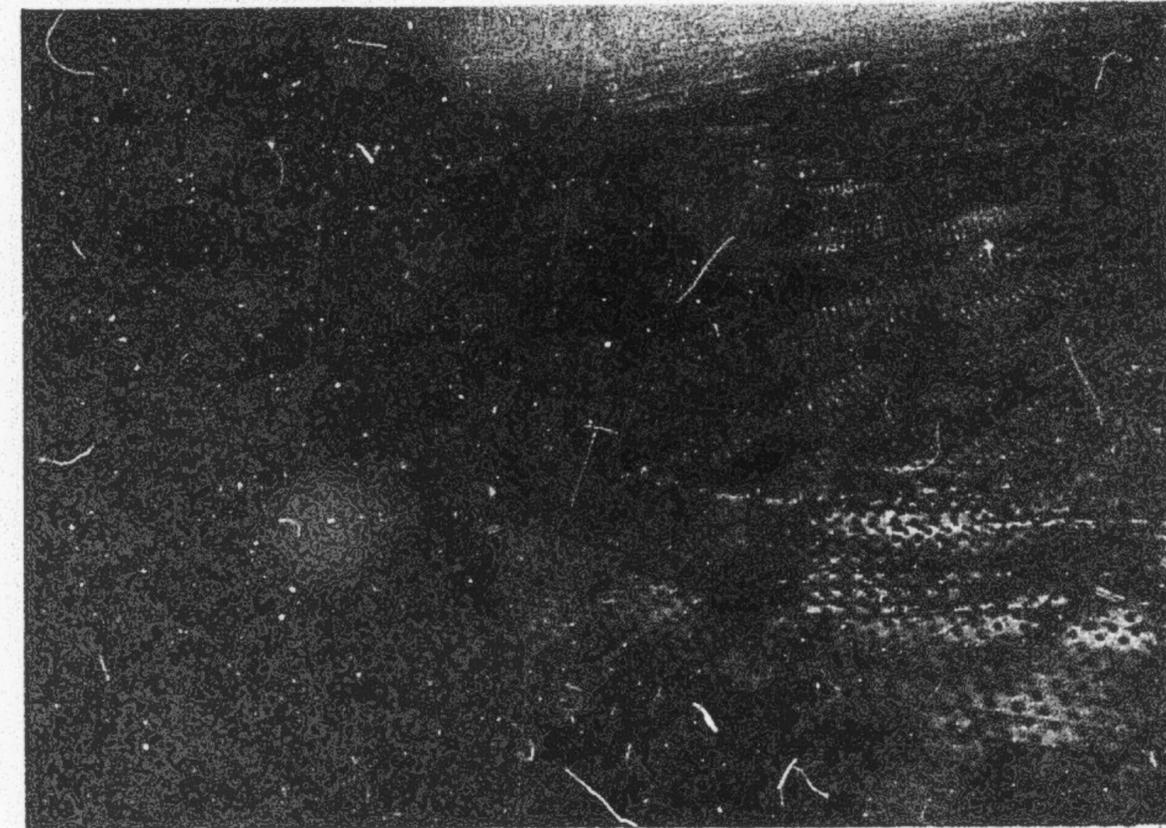
(2) Voir aussi Annexe 1.

REPARTITION DES OLIVIERS PAR DELEGATION EN 1972



L'étude de l'olivaie par groupes d'âge permet de faire ressortir la proportion élevée d'arbres jeunes, laissant présumer le grand potentiel de production des années à venir :

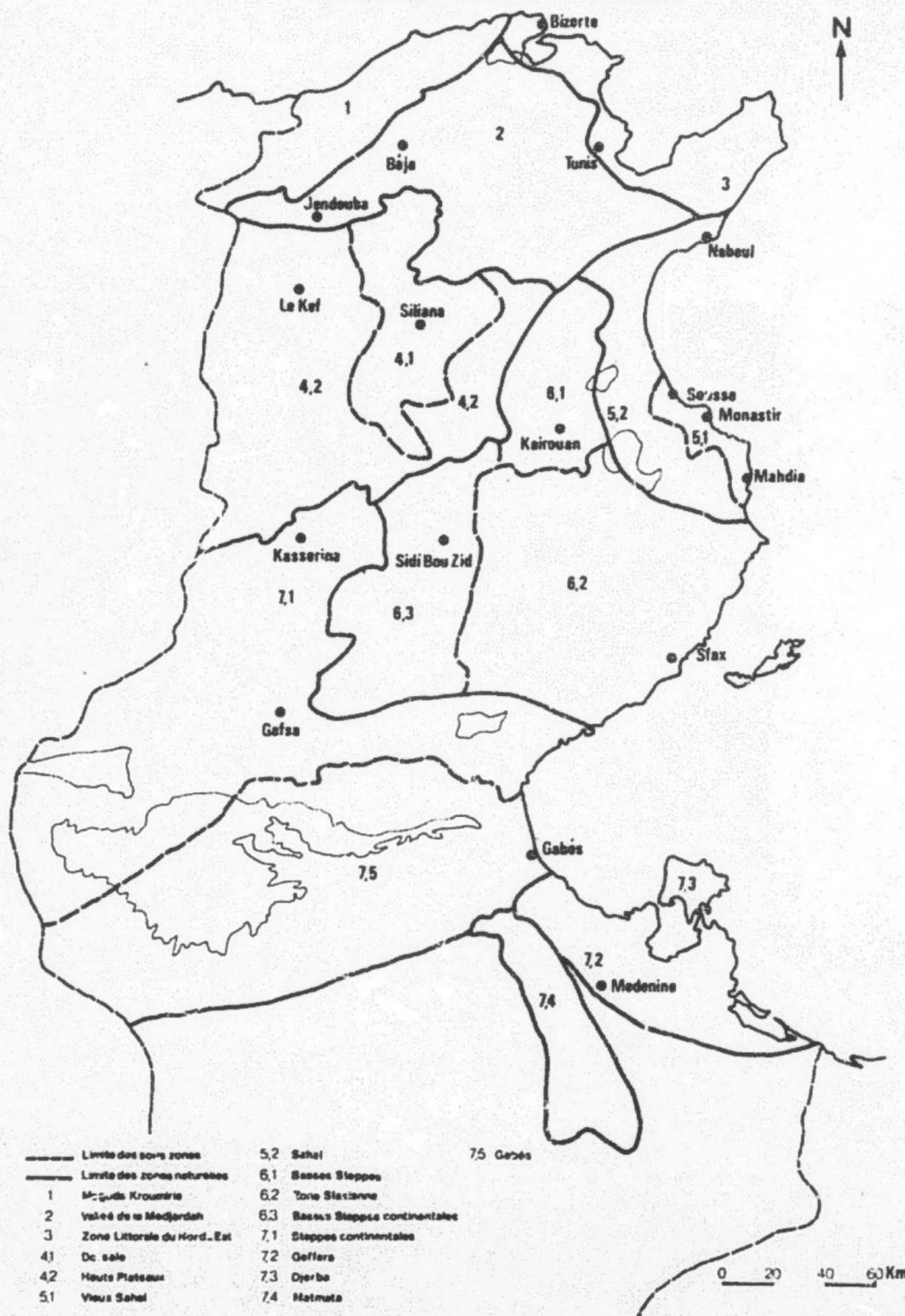
- oliviers très jeunes : 16% avec 8,5 millions de pieds
- oliviers jeunes : 22% avec 12,5 millions de pieds
- oliviers adultes : 51% avec 28,3 millions de pieds
- oliviers vieux : 11% avec 5,9 millions de pieds



3.2 ZONES NATURELLES DE L'OLIVIER

L'analyse des caractéristiques de l'olivaie ne saurait être suffisamment précise au niveau de ce découpage en trois régions, étant donné les grandes diversités de climat et de milieu ; il a donc été jugé préférable de distinguer sept zones dans lesquelles l'oléiculture est relativement homogène quant à la situation, aux problèmes et aux possibilités de solution.

LIMITES DES ZONES NATURELLES



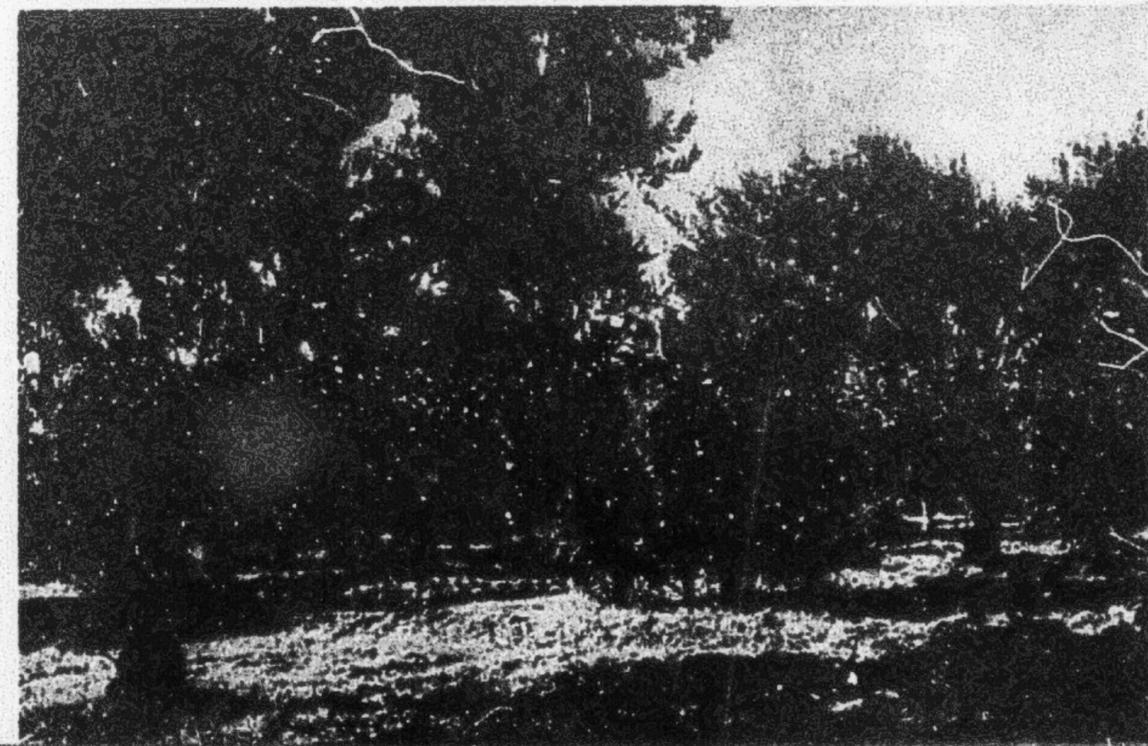
ZONE 1 - MOGODS - KROUMIRIE

Les oliviers de cette zone relèvent principalement du gouvernorat de Jendouba et dans une proportion plus faible de ceux de Béja et de Bizerte. Cette région, caractérisée par une pluviométrie très élevée et un relief montagneux, a une vocation essentiellement forestière et pastorale. Cependant des peuplements importants d'Oléastres sont rencontrés dans les secteurs forestiers. Les populations rurales ont des traditions d'exploitants forestiers et d'éleveurs mais non pas d'arboriculteurs.

Les actions oléicoles dans ce secteur seront donc toujours secondaires et subordonnées, tout en présentant des problèmes techniques particuliers (choix des cultivars les plus adaptés notamment).

ZONE 2 - VALLÉE DE LA MEDJERDAH

Cette zone oléicole est celle qui, au Nord de la Dorsale, revêt présentement la plus grande importance et surtout qui bénéficie des plus grandes possibilités de développement. Les oliviers sont situés principalement dans les Gouvernorats de Tunis et Béja, accessoirement dans ceux de Jendouba et Bizerte. Les oliviers sont ici très anciennement plantés mais les créations effectuées depuis un demi-siècle, et qui se sont fortement accélérées ces dernières années, ont d'abord eu lieu sur des terrains n'ayant guère d'autres possibilités agricoles. L'olivier doit ici s'insérer dans un éventail de productions riches : céréales, betteraves, arboriculture, élevage, maraîchage. En effet, toutes les conditions sont réunies dans cette zone pour créer avec toutes chances de succès une oléiculture intensive orientée en premier lieu vers la production d'olives de conserve : sols relativement riches mais assez légers, pluviométrie hivernale encore importante, sécheresse estivale limitant la prolifération des ravageurs et le développement des maladies, possibilités d'irrigation complémentaires avec des eaux quelque peu chargées en sels.



ZONE 3 - ZONE LITTORALE DU NORD-EST

Cette zone qui ne représente plus maintenant qu'une part très limitée de l'oléaie tunisienne, est principalement constituée par le secteur du Cap-Bon et, dans une mesure bien plus réduite, par l'étroite bande côtière des Gouvernorats de Bizerte et de Tunis. Malgré l'appauvrissement de la nappe phréatique dans certains secteurs (Soliman) il ne semble pas que l'olivier ait à reprendre une part notable de la place perdue, d'autant plus que la fructification est dans cette zone limitée par les ravageurs et les maladies : Dacus, Teigne, Saissotia, Fumagine, etc... auxquels s'ajoutent les dégâts des étourneaux. Aussi les actions de développement de l'oléiculture ne paraissent pas prioritaires dans cette zone et au contraire il pourrait être préférable de favoriser celles visant à la reconversion des olivettes encore en place dans tous les cas où cela est préférable (secteurs maraîchers de primeurs plus spécialement).

ZONE 4 - ZONE DES HAUTS PLATEAUX ET DORSALE

Cette zone est constituée essentiellement par tous les oliviers du Gouvernorat du Kef mais aussi par les parties élevées des Gouvernorats de Béja, Kairouan et Kasserine, et même par un cheïkhat du Gouvernorat de Tunis. A côté de quelques îlots anciennement oléicoles avec leurs cultivars particuliers (*Gorboua* à Téboursouk, *Guim* ou *Ouslati* dans le Djebel Ouslet), le développement oléicole provient essentiellement de la montée sur les plateaux des zones oléicoles de la Medjerdah (avec le cultivar *Chetoui*) et des steppes méridionales (avec le cultivar *Chemlali*). Mais cette oléiculture est restée très dispersée et l'adaptation des cultivars originaires du littoral ne s'est pas révélée excellente. Surtout, apparaissent déjà ici les difficultés d'une bonne insertion des cultures arboricoles dans des sociétés traditionnellement pastorales.

ZONE 5 - ZONE SAHELIEENNE

Cette zone englobe les Sahels de Sousse et d'Enfidaville mais écarte celui de Sfax dont l'oléiculture est par trop différente. De plus, il convient de différencier de l'ensemble de la zone ainsi définie le vieux Sahel de Sousse. Il est en effet constitué d'arbres extrêmement âgés et l'oléiculture est ici en pleine décrépitude, voire même en cours d'abandon notamment par suite de l'urbanisation rapide.

La zone sahélienne constitue l'un des plus importants secteurs oléicoles de Tunisie ; elle comprend les oliviers du Sahel de Sousse (vieux Sahel et zones d'extension plus ou moins anciennes, exception faite de la partie méridionale du Gouvernorat qui se rattache plus nettement à la région sfaxienne) mais aussi une grande partie des oliviers du Gouvernorat de Nabeul et une portion de ceux du Gouvernorat de Tunis.

Dans le Nord de cette zone les oliviers sont plantés à densité relativement élevée (près de 100 arbres/hectare en moyenne). Plus au Sud ils sont plantés à écartements plus larges (60 arbres/hectare) en sols légers, ou au contraire, en sols plus lourds, sont concentrés sur de petites parcelles bénéficiant d'une



supplémentation hydrique assurée par le système des «meskat». Ces collecteurs ont été ultérieurement plantés ou semencés et ne jouent plus leur rôle ; les arbres ont vieilli, les propriétés ont été divisées par héritage, les sols sont enchiendrés et insuffisamment entretenus, aussi l'élevage (ovin) a été associé à l'oléiculture devenue peu rentable et présentant d'énormes oscillations de production.

Le premier problème d'importance pour cette zone est donc celui de la régénération des vieilles plantations, même si actuellement la sensibilisation des oléiculteurs à cette question conduit à envisager les actions avec une certaine prudence.

Une autre entrave majeure à l'amélioration de l'oléiculture reste l'éparpillement de la propriété et les difficultés d'exploitation qui en découlent, tout comme l'absentéisme et le manque de moyens des propriétaires.

En ce qui concerne l'oléifaction, il faut indiquer que si la région possède une capacité de trituration presque suffisante (sauf dans les très rares années exceptionnelles), ces huileries sont en majorité vétustes et leur fonctionnement est déficient. Un important travail de modernisation, de remise en état des installations, comme de formation du personnel technique, est absolument indispensable.

ZONE 6 - ZONE SFAXIENNE ET DES STEPPEES

Cette zone oléicole extrêmement importante est constituée par toutes les vastes étendues de terres légères sous une pluviométrie réduite qui ont été valorisées par l'établissement d'olivettes, plantées à très grands écartements, entretenues par un strict système de «dry-farming» et constituées d'arbres de très grande valeur. Mais il est certainement difficile d'améliorer notablement cette oléiculture lorsqu'elle est parfaitement mise en œuvre, ce qui est le cas des secteurs anciennement oléicoles. Par contre, en raison de l'inhospitalité du milieu, les défaillances techniques ont de très profondes répercussions sur le développement et la productivité de l'olivier, la culture cessant rapidement d'être rentable.

Par ailleurs, dans de telles conditions de milieu, l'olivier vieillit très vite et sa rentabilité cesse entre 70 et 100 ans, la reconstitution ou le remplacement devenant une nécessité.

Les plantations entreprises à partir de Sfax ont rayonné depuis le noyau originel en bénéficiant d'une vieille et remarquable tradition oléicole, les plantations nouvelles formant un «front pionnier» qui progresse au détriment des zones pastorales. Pour ces diverses raisons, il convient de distinguer le Sahel de Sfax, anciennement oléicole, des nouveaux secteurs d'extension dans le Kairouanais, les Basses et Hautes Steppes.



RÉGION SFAXIENNE (6.2)

Cette sous-zone comprend les oliviers du Gouvernorat de Sfax, exception faite de ceux de la délégation de la Skhira, ceux des parties méridionales du Gouvernorat de Sousse, accessoirement les secteurs limitrophes de Sfax appartenant aux Gouvernorats de Kairouan et de Gafsa.

Les problèmes majeurs de ce secteur concernent tout d'abord le vieillissement des plantations. Les expériences de régénération conduites à la Station d'Et Taouz sont maintenant suffisamment anciennes pour pouvoir être vulgarisées auprès des producteurs et leur emploi doit être favorisé par des méthodes d'encouragement à définir. Le remplacement de l'olivier par l'amandier qui a lieu actuellement sur une très grande échelle pourrait ainsi être ralenti tandis qu'une certaine diversification des plantations nouvelles pourrait parallèlement être encouragée, grâce au pistachier plus particulièrement. On doit cependant estimer que quelques 300.000 vieux oliviers pourraient encore disparaître dans la prochaine décennie.

Dans un autre domaine, l'équipement en huileries du Gouvernorat de Sfax est suffisant, mais un effort important doit être déployé en vue de la modernisation et la remise en état de l'équipement oléotechnique en général.

BASSES STEPPES ET HAUTES STEPPES (6.1 et 6.3)

Ces deux sous-zones, aux caractères et aux problèmes toujours très voisins et parfois identiques correspondent aux secteurs d'extension occidentaux de l'oléiculture sfaxienne bien que le Nord Kairouanais soit, dans une certaine mesure, également influencé par les techniques sahéennes. Ces sous-zones comprennent essentiellement la très grande majorité des oliviers des Gouvernorats de Kasserine et de Gafsa ainsi que la moitié environ des arbres du Gouvernorat de Kairouan.

Les caractéristiques générales du milieu et les problèmes techniques sont, dans l'ensemble, identiques à ceux de la zone sfaxienne examinée ci-dessus, ou en sont fort proches. Cependant, les deux oléicultures diffèrent sur un point fondamental. En effet, celle des Steppes est de création relativement récente et son extension a été particulièrement importante depuis 1959, mais les plantations ont été réalisées dans un milieu de pasteurs et non pas d'arboriculteurs et sans que l'on se soit suffisamment soucie de faire évoluer les mentalités de façon à ce que l'entretien convenable ultérieur des plantations nouvelles soit réellement assuré. Aussi l'existence d'oliviers sur un terrain ne constitue-t-elle trop souvent que la marque d'une appropriation du sol, ou une étape dans cette voie. Dans de telles situations les arbres sont totalement négligés, les exploitants cherchent à favoriser, plus que le développement des oliviers, celui du chiendent afin de nourrir leurs troupeaux.

Dans tous les secteurs concernés il convient tout d'abord d'assurer la remise en état des plantations encore valables, par des encouragements directs, mais également viser à un changement des mentalités et former les exploitants aux techniques arboricoles.

ZONE 7 - ZONE DE L'EXTREME SUD

Cette zone est en premier lieu caractérisé par la faiblesse extrême et l'irrégularité de la pluviométrie ; l'olivier se trouverait le plus souvent au delà de ses possibilités de végétation si des correctifs n'étaient pas apportés soit naturellement (brises de mer dans la Jeffara et à Djerba) soit artificiellement (irrigation et «djessour»). Malgré cela la situation reste souvent précaire. Cependant par suite des ressources agricoles extrêmement limitées de ces régions, l'olivier occupe une place importante dans l'économie des secteurs où il peut se développer. Aussi, l'attention doit-elle rester portée sur ces diverses régions en dépit des difficultés que peut présenter l'amélioration technique oléicole dans ces conditions, et de leur faible poids dans l'ensemble de l'oléiculture tunisienne.

- BASSES PLAINES MÉRIDIIONALES ET JEFFARA

Ces deux sous-zones correspondent à l'extension méridionale de l'oléiculture sfaxienne, et ne concernent que les oliviers cultivés en sec selon les techniques sfaxiennes. Les problèmes sont voisins de ceux des secteurs précédents mais nettement aggravés par suite, soit de la diminution de la pluviométrie (secteur occidental des Basses Plaines Méridionales), soit de la nature des sols bien plus lourds, moins profonds, avec même parfois des taux excessifs en sels (secteur oriental des Basses Plaines Méridionales), ou bien excessivement légers et que travaille fortement l'érosion éolienne (Jeffara).

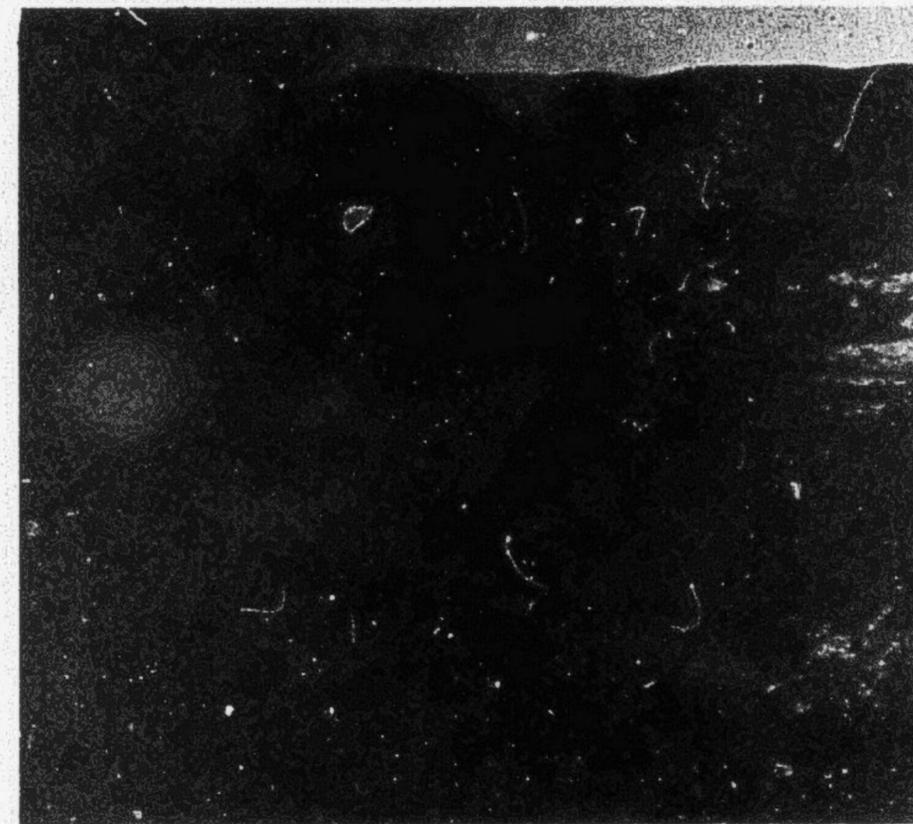
- DJERBA

Les problèmes sont ici de même nature que dans la sous-zone précédente à cette différence près que les oliviers de l'île sont, dans une proportion élevée, hors d'âge et justifieraient des actions de régénération s'ils ne constituaient pas dans leur état actuel un élément important de la parure de cette zone de plus en plus vouée au tourisme.

- MONTAGNES DES MATMATA

Le problème le plus important dans ce secteur est celui de l'entretien et de l'aménagement des «djessour» puisqu'il conditionne le maintien de l'olivier en culture. Hors cela, certaines actions de vulgarisation pourraient être engagées notamment en ce qui concerne la taille, mais en veillant à développer des méthodes adaptées aux conditions de végétation et de fructification (liées aux aléas et à l'irrégularité de l'alimentation hydrique).

Enfin la modernisation de l'équipement oléotechnique nécessite quelques efforts.



- OASIS

Toutes les oasis de l'extrême sud tunisien ont des caractéristiques communes en ce qui concerne les possibilités de développement ou d'amélioration de l'oléiculture. Les problèmes dominants sont ceux de la taille de fructification souvent déficients, de l'existence d'arbres appartenant à des cultivars mal adaptés, de l'insuffisance des fumures, enfin, des attaques parasitaires avec au premier rang *Hylesinus oleiperda* Fa. L'olivier, dans tous les cas, joue un rôle important aussi bien en ce qui concerne la diversification de la production qu'il permet que par la création d'un micro-climat favorable aux diverses productions agricoles, principalement vivrières.

Par ailleurs bien des secteurs nouvellement irrigués (généralement avec des eaux relativement chargées en sels), permettent la création de nouvelles oasis dans lesquelles l'olivier peut et doit occuper une place fondamentale, ne serait-ce que pour assurer l'établissement d'un micro-climat favorable. Dans ces conditions, il convient d'orienter les agriculteurs vers des cultivars à double fin (huile et conserve) et même uniquement de table lorsque les courants commerciaux auront été établis. Le développement de l'industrie de la conserve devrait permettre un accroissement et une diversification des revenus des exploitants.

3.3 EFFECTIF PRODUCTIF

Une évaluation de la productivité et de la production basée sur le nombre d'arbres ne représenterait pas la réalité puisque l'on ne peut considérer un rendement moyen appliqué à des oliviers d'âges très différents. C'est pourquoi il était nécessaire de convertir l'olivaie en unités arbres productifs (UAP) et en hectares productifs (1), système proportionnel permettant de ramener tous les arbres au groupe «olivier adulte».

L'effectif productif et son évolution peuvent alors être évalués comme suit :

Régions	Effectif 1974 (en 1000 UAP)	%	Effectif 1978 (en 1000 UAP)	%	Effectif 1981 (en 1000 UAP)	%
Nord	12.389	36	13.274	35,5	17.500	40,9
Centre	13.220	38	14.247	38	14.450	33,8
Sud	8.925	26	9.939	26,5	10.800	25,3
Total	34.534	100	37.460	100	42.750	100

3.4 LES EXPLOITATIONS OLEICOLES

Sur les 326.000 exploitations agricoles que compte le pays, 94.000 - soit 29% des exploitations - ont l'oléiculture pour activité principale. Leur répartition dans le pays est indiquée dans le tableau suivant :

Région	Nombre total d'exploitants	Nombre d'exploitants à dominante oléicole	Pourcentage
Nord	129.000	11.000	8,5%
Centre	148.000	68.000	46 %
Sud	49.000	15.000	30,6%
Total	326.000	94.000	29 %

Si 94.000 exploitants ont pour activité principale l'oléiculture, rares sont ceux qui ne possèdent pas d'oliviers. En réalité, on peut considérer que 200.000 producteurs tirent une partie de leurs revenus de la culture de l'olivier.

(1) «Unité arbre productif» : très jeune : 0 ; jeune : 1/2 ; adulte : 1 ; vieux : 1/2.
Superficie en «hectares productifs» : même raisonnement que pour l'UAP, mais en surface.

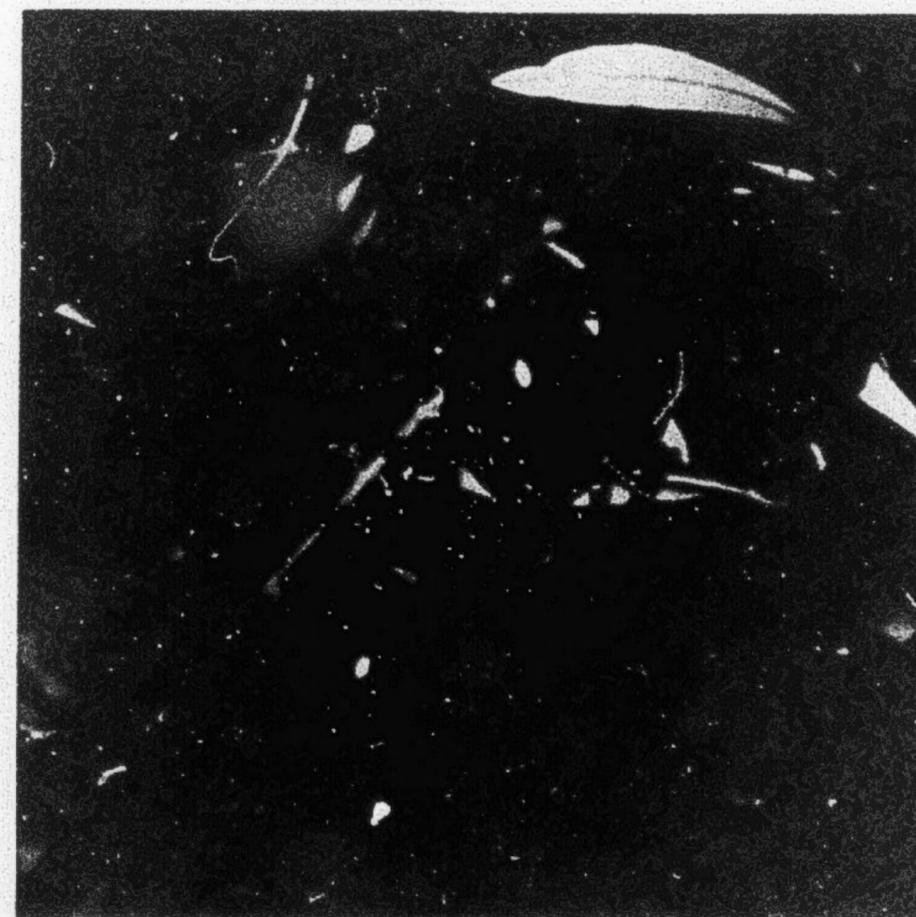
La majorité des exploitations à dominante oléicole sont de petites et moyennes exploitations, comme en témoigne le tableau ci-après :

Taille des exploitations	Nombre d'exploitants	Pourcentage
0 - 2 ha	13.710	14,6
2 - 10 ha	45.400	48,3
10 - 50 ha	31.180	33,2
50 - 200 ha	3.220	3,4
200 et plus	490	0,5
Total	94.000	100

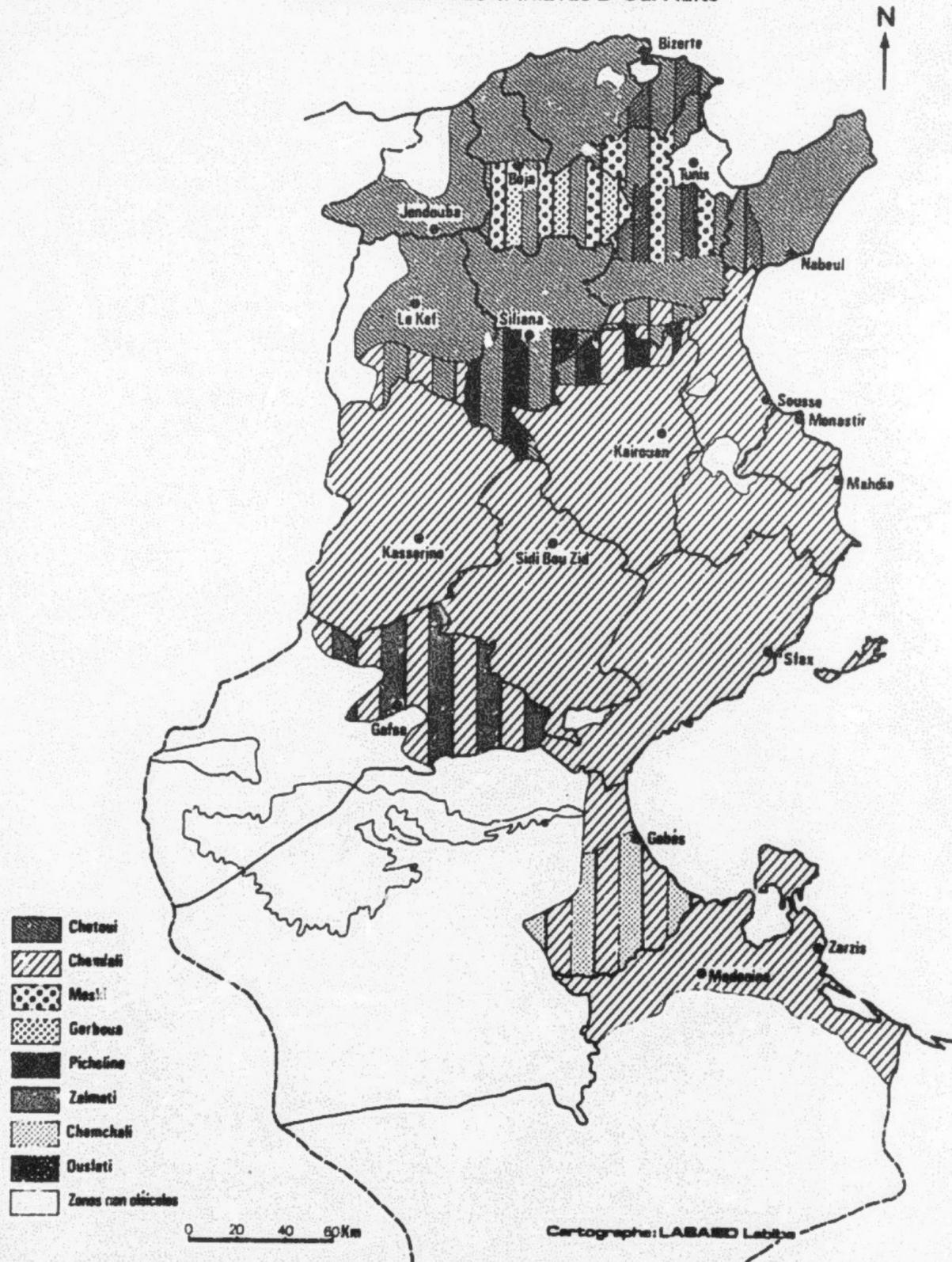
3.5 VARIETES

En ce qui concerne les variétés, l'olivaie est dominée par :

- la *Chetoui* dans les régions Nord
 - la *Chemlali* dans les régions Centre et Sud
- et, à un degré bien moindre, par les variétés *Jorboua*, *Ouslati*, *Chemchali*, *Zalmati*, *Zarasi*, *Meski*, *Picholine*.



REPARTITION DES VARIETES D'OLIVIERS



3.6 PRODUCTIVITE ET PRODUCTION

La production annuelle moyenne, calculée sur la période 1973/1977 a été de 650.000 tonnes d'olives. Le rendement moyen en huile est de l'ordre de 20%, variant de 15 à 18% dans le Nord, de 18 à 22% dans le Centre, et de 20 à 25% au Sud.

Pour l'ensemble de l'oléiculture, la productivité moyenne est d'environ 20 kg d'olives par « arbre productif », ou 800 kg d'olives par « hectare productif ». Cette productivité a été remarquable comparée aux résultats obtenus durant la période 1962/71 où le rendement moyen n'a pas dépassé 300 kg d'olives par hectare productif ; elle se rapproche des rendements obtenus par les pays gros producteurs, tels que l'Italie (1027 kg /ha) et l'Espagne (830 kg /ha). La productivité est différente suivant les régions et peut être estimée comme suit :

Productivité par région

(kilos olives par ha)

Région	Moyenne 1972 - 1976
Nord	1.200
Centre	1.000
Sud	600

Ces rendements sont cependant très en-dessous des possibilités, les agronomes estimant que l'olivier planté sur un sol favorable et cultivé dans les règles de l'art pourrait produire :

3.500 kg d'olives/ha au Nord
1.750 kg d'olives/ha au Centre
1.000 kg d'olives/ha au Sud

Ces potentialités laissent présager de l'ampleur des efforts à poursuivre pour la promotion de l'oléiculture.

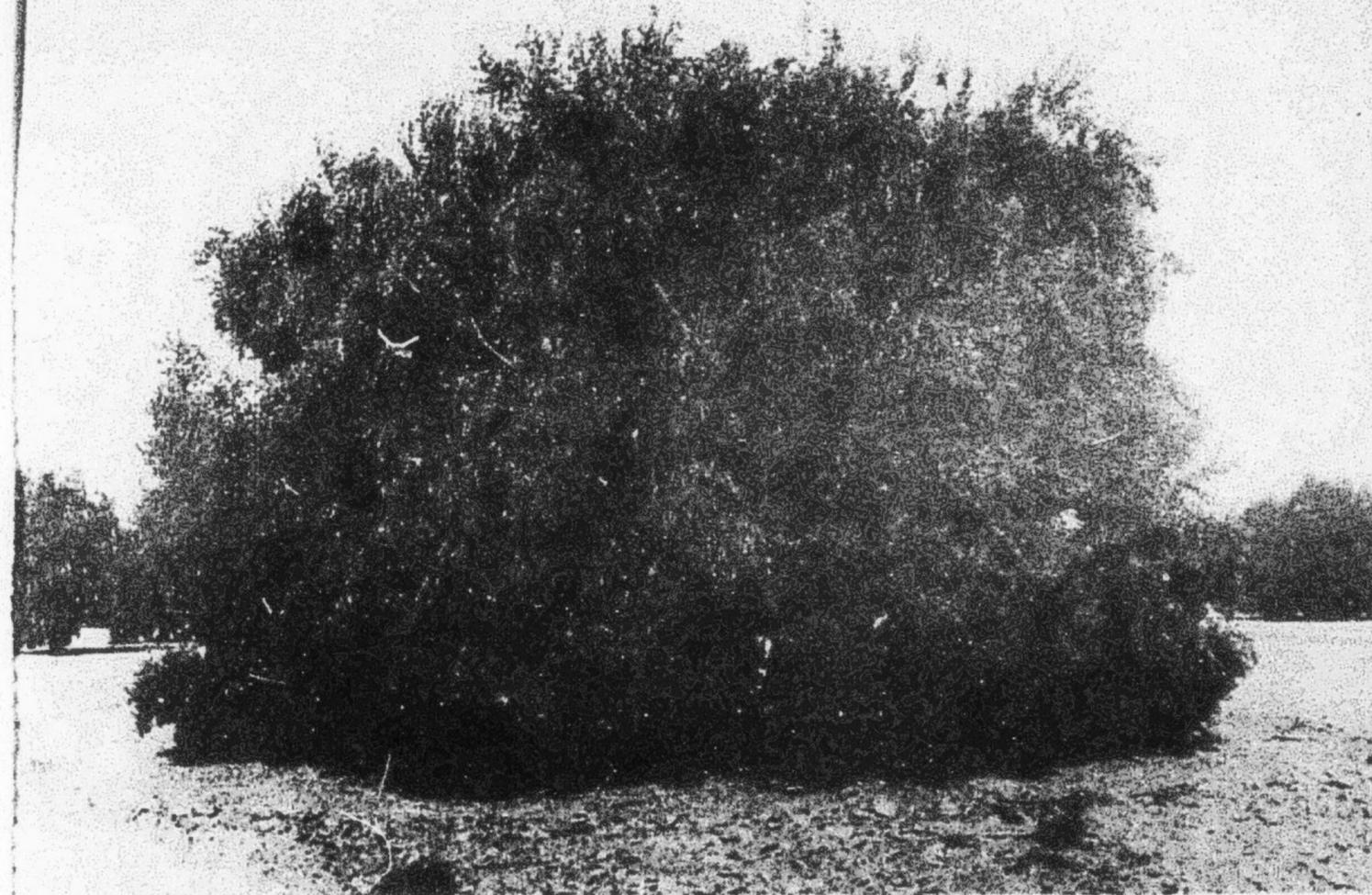
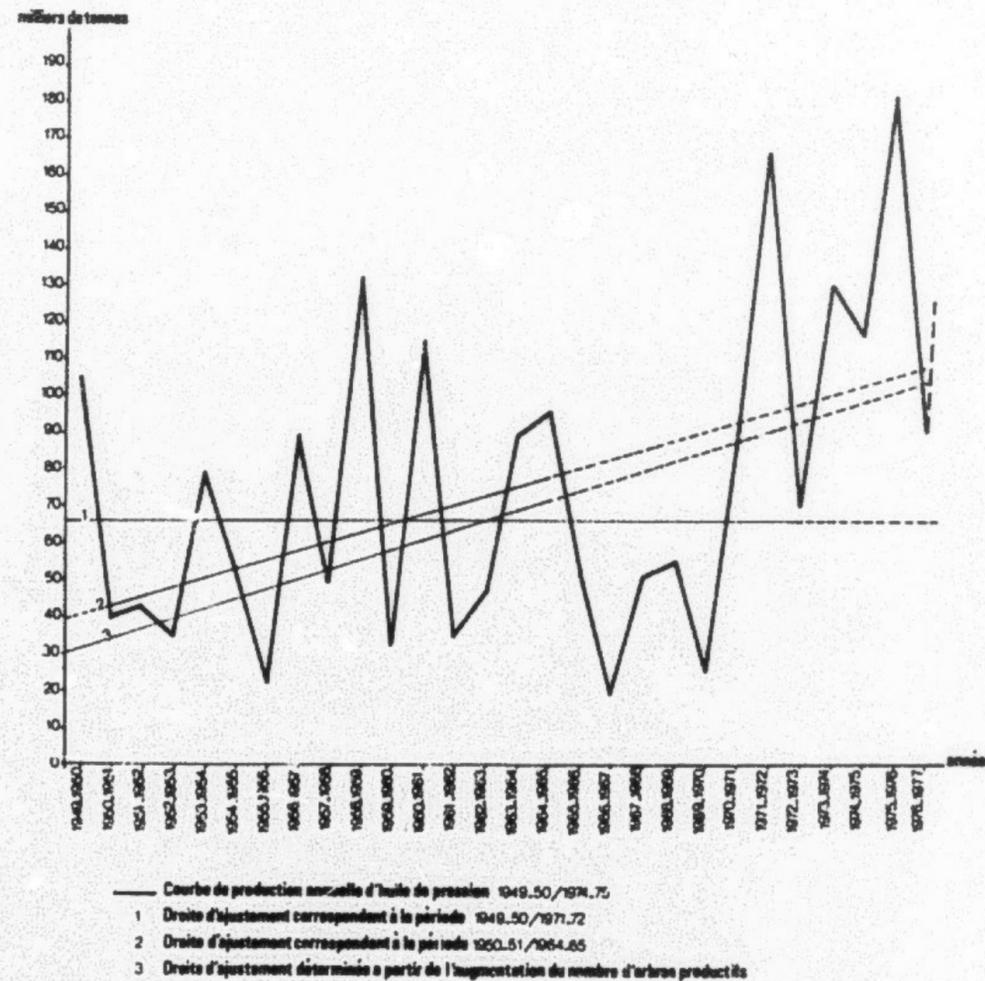
La production d'huile d'olive est très fluctuante d'une année à l'autre, comme le montre le graphique ci-après. La production moyenne était évaluée, en 1972, à 106.500 tonnes/an.

Ces dernières années, elle a été de :

130.000 tonnes en 1973/74
117.000 tonnes en 1974/75
180.000 tonnes en 1975/76
90.000 tonnes en 1976/77

A cela s'ajoute la production d'olives de table. En 1976, on estime à 400.000 arbres l'effectif total des oliviers de table ; ceux-ci sont répartis sur 6.380 ha, situés à 90% dans le Nord du pays. Sur cet effectif, on compte 250.000 arbres productifs et 150.000 jeunes. La production atteint actuellement près de 8.000 tonnes d'olives.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE EN TUNISIE DEPUIS 1949



Un bel olivier de l'agro-combinat du Chaal (Sfax).

3.7 LES COUTS DE PRODUCTION EN OLEICULTURE

Bien qu'il n'existe pas de comptes d'exploitation permettant d'avoir une image précise de la rentabilité des exploitations oléicoles, les charges d'exploitation de l'olivier ont pu être estimées pour les trois régions Nord, Centre et Sud. Pour les campagnes 1972-1973, 1973-1974 et 1974-1975, elles sont exprimées dans le tableau suivant. Pour les calculs on a considéré une densité de plantation de 100 arbres à l'hectare pour le Nord, 50 arbres pour le Centre et 19 pour le Sud.

Charges d'exploitation de l'olivier
(Campagnes 1972/73 à 1974/75)

Postes	Nord	Centre	Sud	
Labours (3)	9,975	7,500	7,500	
Maachas (3)	4,988	3,750	3,750	
Taille	8,320	5,000	3,780	
CES, Gourmands, Chiendent, lutte oiseaux	0,800	0,800	0,800	
Gardiennage et divers	0,850	0,850	0,850	
Cuvettes	0,500	0,500	0,500	
Traitement	p.m.	p.m.	p.m.	
Fumures	5,150	2,600	0,950	
Assurances	p.m.	p.m.	p.m.	
Amortissement petit matériel et outillage	0,200	0,200	0,200	
TOTAL	- en dinars/hectare	30,783	21,200	18,330
	- en millimes/pied	0,299	0,407	0,964

A cela s'ajoutent les frais de cueillette, de transport et de trituration. Pour la campagne 1974/75, les frais de cueillette étaient estimés à 14,5 millimes par kilo, les frais de transport à 1,5 millime /kg et les frais de trituration à 15 millimes/kg.

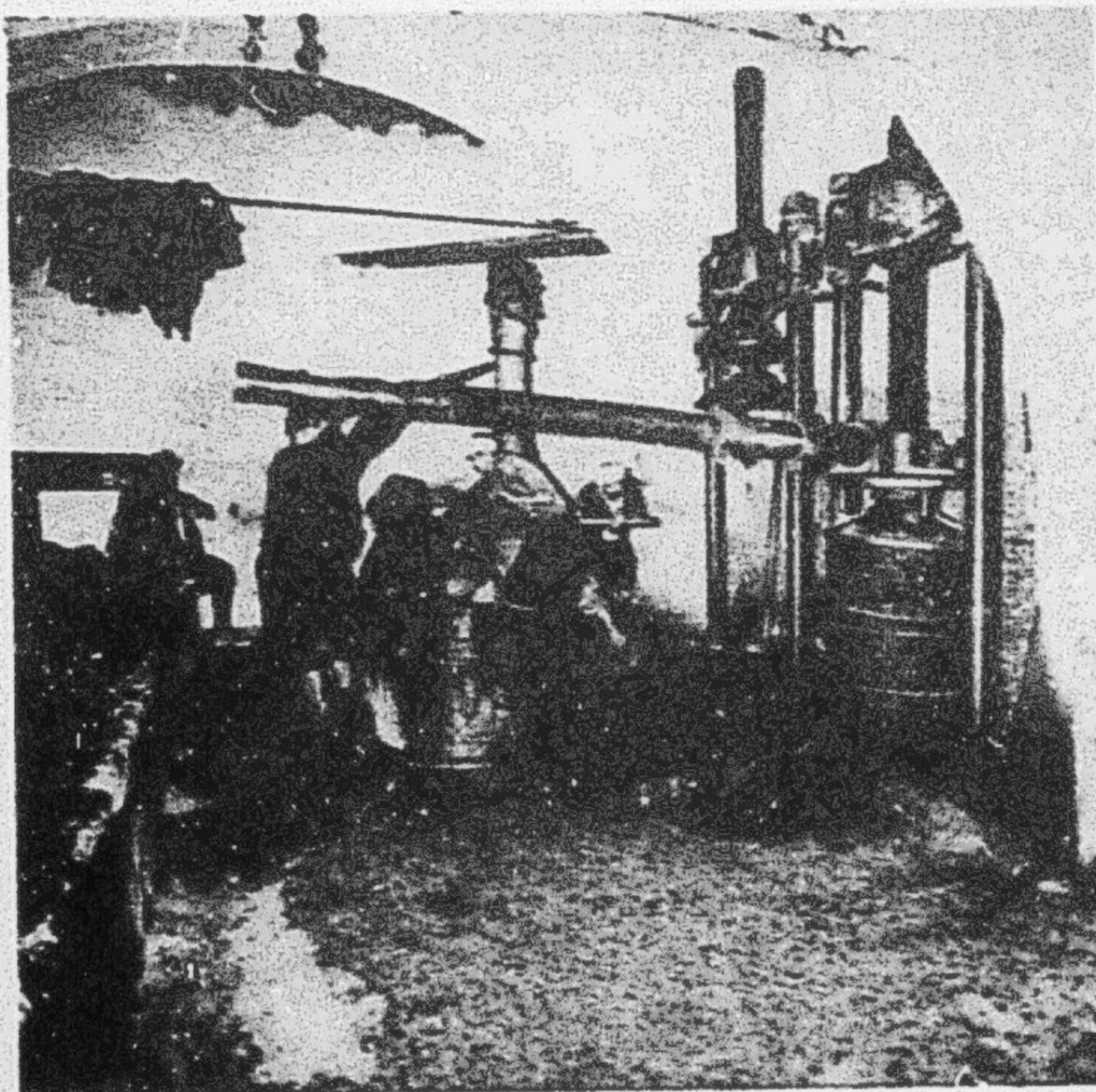
4. Les industries de transformation

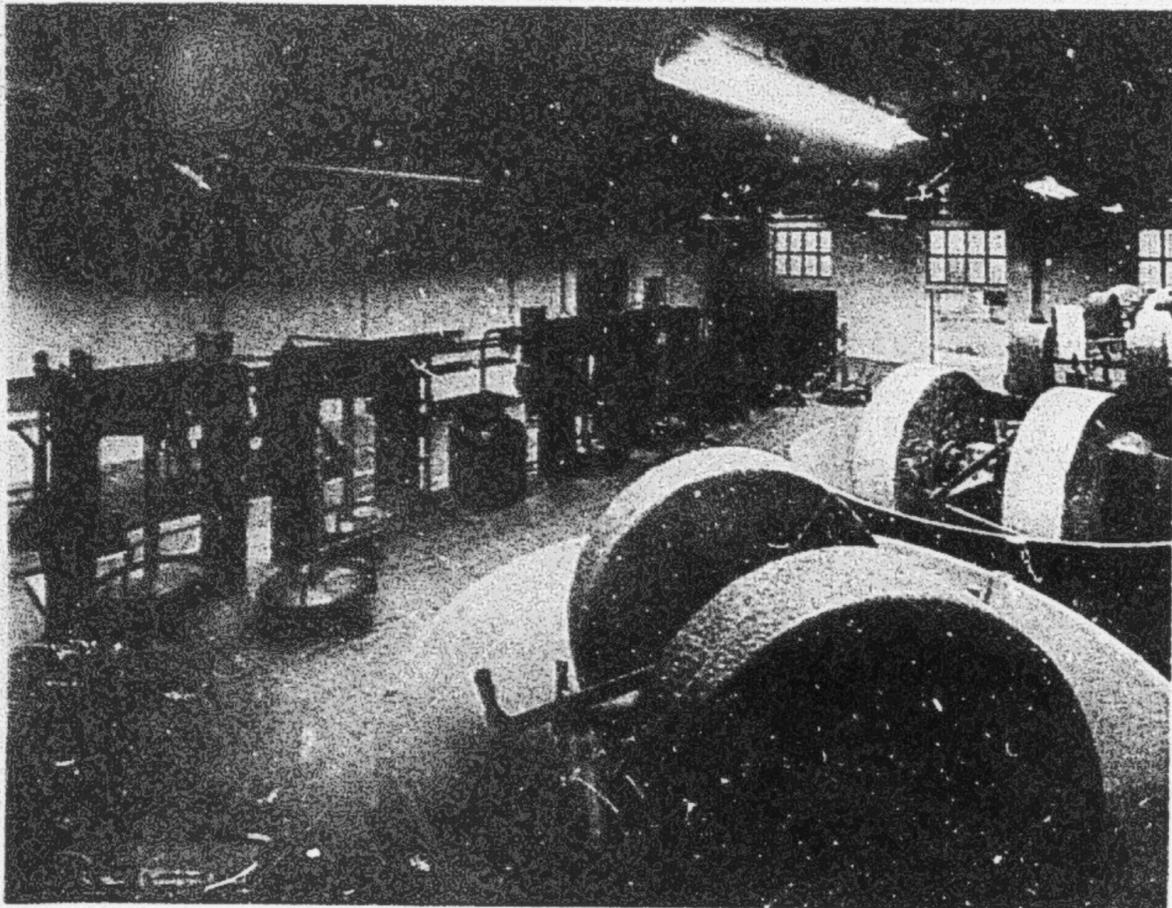
4.1 DESCRIPTION ET INVENTAIRE DES HUILIERIES

On distingue habituellement les huileries en fonction du type d'énergie qu'elles utilisent pour l'extraction :

a) Les huileries à traction animale, dans lesquelles le broyeur est entraîné par un camelidé ou un équidé, et la montée en pression assurée par une pompe actionnée manuellement, il s'agit :

- soit d'huileries traditionnelles, constituant de petites unités dans le Centre et surtout dans le Sud du pays, et utilisant une pompe à commande manuelle ;
- soit d'huileries artisanales, connues sous le nom de « romaines », possédant un broyeur rudimentaire et une presse constituée généralement par un tronc de palmier et utilisant le principe du levier ; elles sont situées dans les régions les plus déshéritées du Sud Tunisien (Médenine - Gabès) et triturent de très faibles quantités d'olives pour usage familial ou local.





b) Les huileries à traction mécanique (ou électrique) dans lesquelles l'énergie nécessaire au fonctionnement du matériel est fournie par un ou des moteurs thermiques ou électriques. Elles utilisent différents systèmes d'extraction :

- Système classique : il s'agit du plus ancien système industriel d'extraction utilisé encore par la majorité des huileries du Centre et du Sud ;
- Système «super-press» qui diffère du précédent par l'utilisation d'une très forte pression en une seule montée (400 kg/cm² au lieu de 180 kg/cm²). Ce système a pris une extension rapide ces dernières années en Tunisie, particulièrement dans le Nord. Il a l'avantage, par rapport au système classique, de réduire les manipulations, donc la main-d'œuvre ;
- Système continu : ce système assure l'extraction de l'huile à partir d'un ensemble mécanique ne nécessitant aucune manipulation intermédiaire. Son faible degré d'encombrement, sa puissance de travail et le très faible besoin de main d'œuvre le font considérer comme l'aboutissement de la technologie actuelle en la matière.

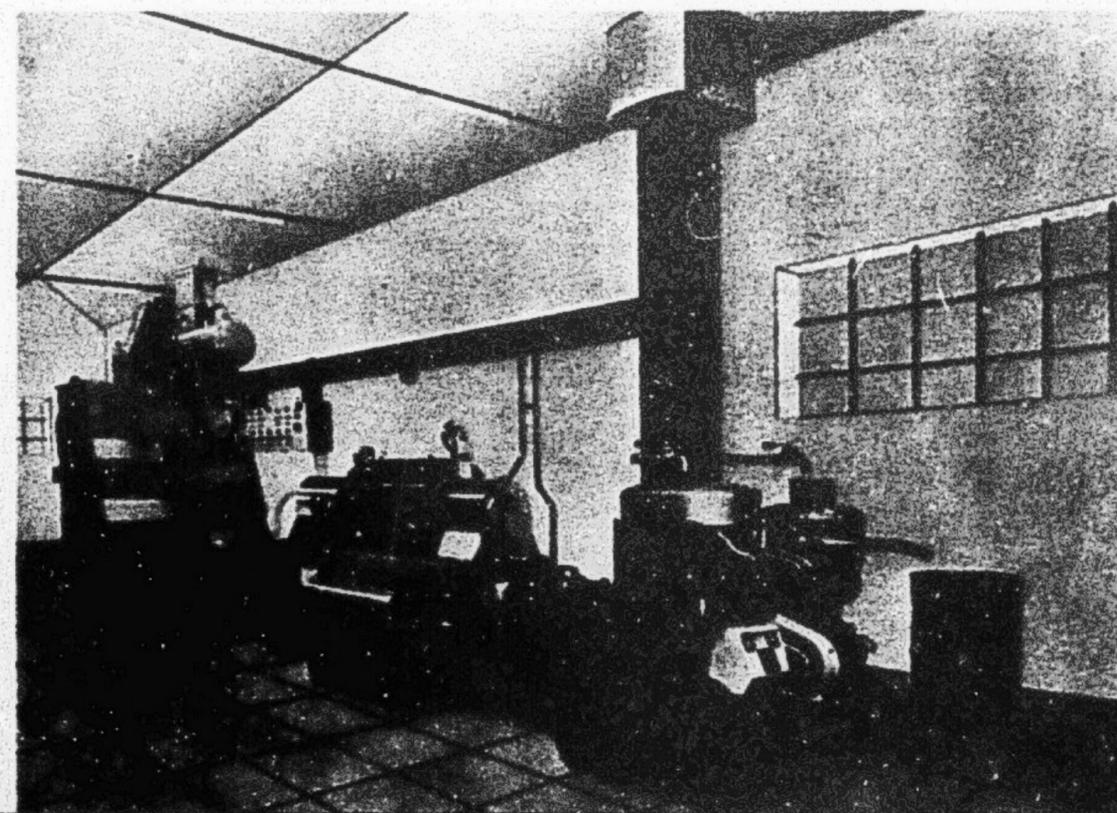
L'enquête sur les huileries, réalisée en 1975/76, a permis de constater :

- la quasi-disparition des huileries traditionnelles à traction animale, les dernières subsistant essentiellement dans les Gouvernorats de Kairouan, Gafsa, Gabès et Médenine, et la relative stabilité des huileries artisanales dans l'extrême Sud ;

- la régression sensible des huileries à traction mécanique, en système classique, qui reste cependant le système dominant d'extraction d'huile d'olive ;
- l'extension rapide du système «super-press» ;
- l'introduction récente des chaînes continues à technologie avancée, (système pour lequel des essais sont en cours afin de déterminer son intérêt.)

Inventaire des huileries

Régions	Huileries à traction animale		Huileries à traction mécanique				Total
	Artisanales (romaines)	Traditionnelles	Système classique	Super-presses	Système continu	Mixte	
Nord	—	5	83	84	4	12	188
Centre	—	38	481	43	2	6	570
Sud	212	55	287	78	—	19	651
Total	212	98	851	205	6	37	1.409



4.2 CAPACITE DE TRITURATION

La capacité cumulée des broyeurs est actuellement de 500 tonnes par heure ; en considérant un travail continu pendant 80 jours au Nord, 90 jours au Centre et 100 jours au Sud, on aboutit à un potentiel théorique national de 1.100.000 tonnes d'olives. Dans la réalité, la capacité effective de trituration est actuellement de l'ordre du million de tonnes par an.

Capacité de trituration par région (Tonnes/an)

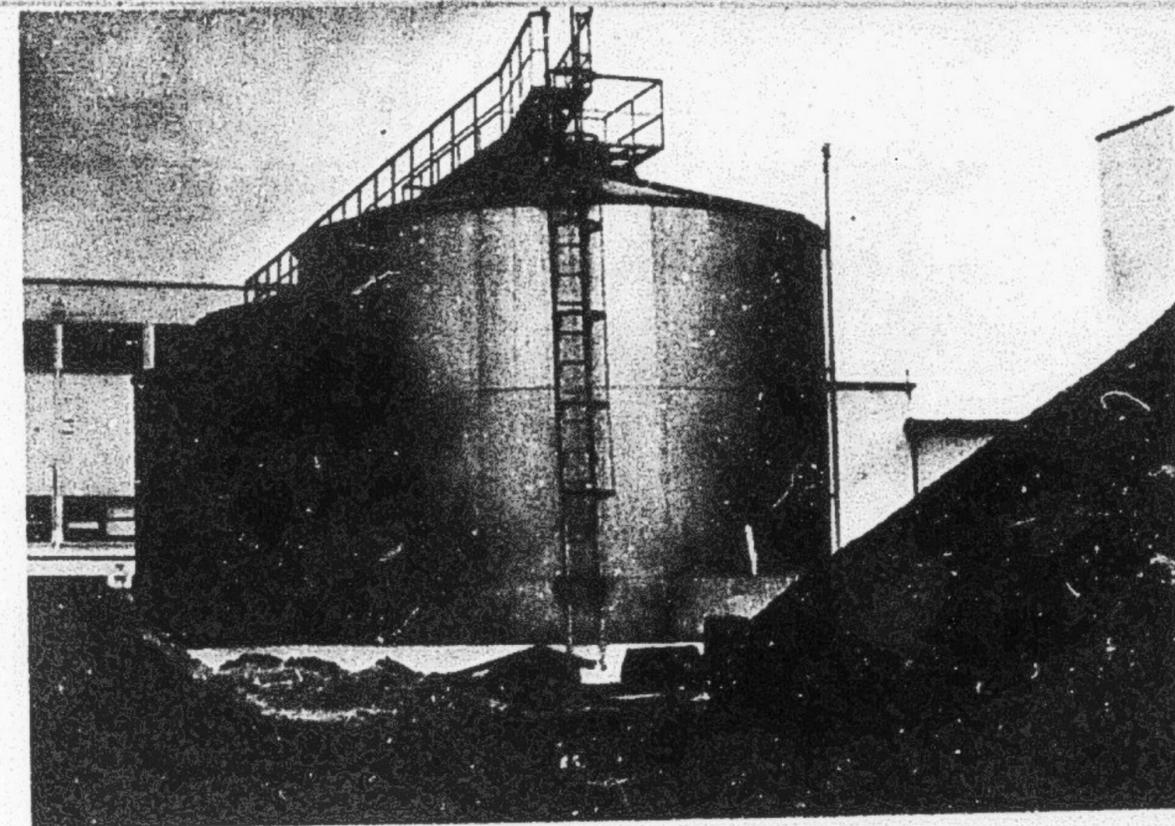
Régions	Nombre d'huileries	Capacité théorique de trituration
Nord	188	200.000
Centre	570	360.000
Sud	651	540.000
Total	1.409	1.100.000

Capacité par type d'huileries (Tonnes/an)

Type d'huileries	Pourcentage du nombre d'huileries	Capacité théorique de trituration	Pourcentage de la capacité
Artisanales	15%	10.000	1%
Traditionnelles	7%	25.000	2,3%
Système classique	60,5%	675.000	61,4%
Super-presses	14,5%	285.000	25,9%
Système continu	0,4%	40.000	3,6%
Mixtes	2,6%	65.000	5,8%

4.3 L'EXTRACTION DES HUILES DE GRIGNONS

Les grignons frais obtenus dans les huileries représentent environ 33% du poids des olives traitées. Les grignons collectés s'élèvent à 200.000 tonnes en moyenne, ce qui représente 80% des grignons produits. Vingt-sept usines d'extraction d'huile de grignons sont réparties à travers le pays, dont quinze



sont dotées d'installations de raffinage. La majorité d'entre elles fonctionnent (ou se reconvertissent) à l'hexane.

La capacité totale de traitement représente 2.215 tonnes de grignons par 24 heures. La localisation des usines, leur capacité respective d'extraction et de raffinage sont résumées dans le tableau ci-après :

Les usines d'extraction

Régions	Nombre d'usines	Usines effectuant le raffinage	Capacité d'extraction (tonnes/24 h)	Capacité de raffinage (tonnes/24 h)
Nord	7	4	530	180
Centre	9	5	880	150
Sud	11	6	805	175
Total	27	15	2.215	505

Au terme des études de l'Office National de l'Huile, il est en outre prévu la reconstitution de cinq usines d'extraction d'huile de grignons, dont deux au Nord et trois au Sud, pour une capacité totale de 500 tonnes/jour.

4.4 CAPACITE DE STOCKAGE

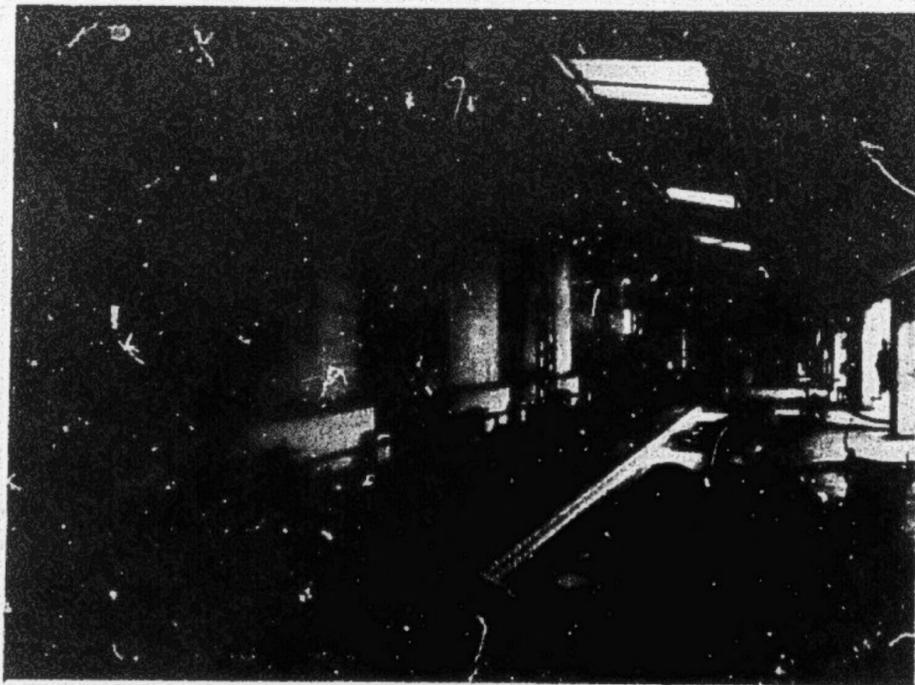
Le stockage est un élément essentiel de la chaîne « production d'huiles - commercialisation ». La capacité totale de stockage était estimée, en 1975, à 165.000 tonnes. Etant donné le haut niveau des récoltes enregistrées, en particulier pour l'année 1975/76, et les récentes difficultés d'exportation vers les pays de la C.E.E. traditionnellement clients, un très gros effort a été entrepris pour augmenter la capacité de stockage ; cet effort, financé à 50% par l'Office National de l'Huile et à 50% par le secteur privé, a permis de porter la capacité à environ 250.000 tonnes en 1976 ; elle dépassera prochainement les 260.000 tonnes, réparties comme suit :

Capacité de stockage

(en tonnes d'huile)

Régions	O.N.H.	Zendalas (1)	Huileries Secteur privé	Huileries Secteur contrôlé	Total
Nord	20.161	1.368	13.940	6.576	42.045
Centre	32.890	11.000	29.821	7.516	81.227
Sud	58.830	7.217	52.385	18.981	137.413
Total	111.881	19.585	96.146	33.073	260.685

(1) Capacité de stockage hors huileries et hors O.N.H.



4.5 VALORISATION DES SOUS-PRODUITS

La trituration des olives procure actuellement une récolte de grignons de l'ordre de 200.000 tonnes/an. Pour une partie de ces grignons, l'huile qu'ils contiennent est extraite, mais ensuite ils ne sont pas valorisés, si ce n'est comme combustible.

Une expérimentation est actuellement en cours pour la mise au point d'un système permettant de séparer les coques et les pulpes puis d'extraire l'huile des pulpes seules. Après extraction, les pulpes sèches peuvent alors être utilisées pour l'alimentation du bétail. Au terme de ces travaux, il est possible d'escompter :

- une amélioration de la qualité des huiles produites par le traitement de pulpes non fermentées ;
- un abaissement des coûts de production par un accroissement de la capacité des installations existantes ;
- la production de 50 à 100.000 tonnes de pulpes sèches pour l'alimentation du bétail, soit l'équivalent de 20 à 40 millions d'unités fourragères ;
- la production de 60 à 120.000 tonnes de coques qui pourront être valorisées (y compris à l'exportation) : intrant pour plastique, agglomérés, substrat, etc.

4.6 LES CONSERVERIES

Sur les 8.000 tonnes d'olives de table produites en moyenne chaque année, 3.500 tonnes sont mises en conserve pour la consommation locale et l'exportation. Les 4.500 tonnes restantes sont vendues en frais sur le marché local pour la conserve familiale, ou autoconsommées.

La production d'olives de conserve est assurée par deux établissements industriels et sept artisans.

Production d'olives de conserve

(en tonnes)

Conserverie	Nombre	Pour consommation locale	Pour exportation	Total
Ets. industriels	2	1.000	500	1.500
Ets. artisanaux	7	1.500	500	2.000
Total	9	2.500	1.000	3.500

Seuls les établissements industriels conditionnent les olives en boîtes, sachets plastiques et verre, pour le marché local.

Une nouvelle usine a été créée récemment à Chaouat, dans la région de Tunis, pour le traitement de 1.000 tonnes par an qui seront essentiellement destinées à l'exportation. La production sera commercialisée en olives vertes en saumure, conditionnées en verre, boîtes métalliques et sachets plastiques et éventuellement en fûts.

4.7 CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DES INDUSTRIES OLEICOLES

D'une façon générale, la situation des huileries est caractérisée par :

- un taux insuffisant d'extraction tant à la pressée qu'à la séparation (pertes estimées à 3% de la valeur des huiles), la présence d'huiles d'enfer, et des pertes de déclasserment durant la conservation (estimées à 2% de la valeur des huiles) ;
- l'irrégularité des approvisionnements, ayant pour conséquence tantôt un sous-emploi du matériel, tantôt la constitution de stocks d'olives qui fermentent provoquant une augmentation de l'acidité des huiles produites. Il s'agit là d'un problème d'adéquation entre cueillette et trituration.

Dans la région Nord, la capacité de trituration s'est accrue récemment et s'oriente vers le système super-pressé et le système continu. L'implantation des installations y est plus homogène que dans le reste du pays : le Nord concentre 13,4% des huileries pour 18,2% du potentiel de trituration.

Dans le Centre, les huileries, fortement concentrées autour et dans les villes du Sahel côtier, sont dotées pour la plupart du système classique. Il s'agit de petites unités (1 broyeur), à faible capacité de travail. La région est restée en marge de l'évolution technologique constatée dans le Nord et le Sud. Le Centre possède 40,4% des huileries pour 32,8% du potentiel de trituration.

Dans le Sud, la situation est très différenciée selon les Gouvernorats. Le Gouvernorat de Sfax est encore dominé par le système classique mais s'oriente de plus en plus vers le système super-pressé. Dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid, l'oléifaction se développe ces dernières années au moyen d'huileries modernes à super-presses. Les autres Gouvernorats sont caractérisés par une présence importante d'huileries à traction animale et d'huileries artisanales parmi les huileries à système classique et super-presses. Le Sud concentre 46,2% des huileries pour 49% du potentiel de trituration.

5. Rôle de l'olivier dans la vie économique et sociale en Tunisie

5.1 ROLE ECONOMIQUE

Au cours des trois dernières années (1974/1976), la Tunisie s'est placée au quatrième rang des producteurs mondiaux d'huile d'olive avec une production cumulée de 427.000 tonnes, précédée par l'Italie (1.313.000 tonnes), l'Espagne (1.245.000 tonnes) et la Grèce (580.000 tonnes).

Durant cette même période, la Tunisie a été le second pays exportateur du monde (205.000 tonnes), devancée de peu par l'Espagne (213.000 tonnes), une part importante de ces exportations ayant été absorbée par l'Italie dont la particularité est d'être à la fois le deuxième pays producteur et le plus grand importateur mondial.

HUILE D'OLIVE

Evolution de la production et des échanges internationaux des principaux pays producteurs, depuis 1956/57

en 1000 tonnes

Campagnes	Espagne		Grèce		Tunisie		Turquie		Italie (1)		Exportations mondiales tous pays
	Prod.	Export.	Prod.	Export.	Prod.	Export.	Prod.	Export.	Prod.	Import.	
1956-1957	395,0	25,2	150,0	15,7	100,0	29,9	89,8	-	178,3	60,4	145,0
1957-1958	311,4	19,3	180,0	9,3	50,0	37,9	43,0	-	362,3	23,7	103,0
1958-1959	313,8	28,8	90,0	4,7	132,0	69,6	90,0	-	260,3	37,8	130,0
1959-1960	439,7	151,3	150,0	11,9	32,0	23,0	86,0	-	264,3	129,0	218,0
1960-1961	463,8	146,5	70,0	0,4	130,0	42,0	79,0	-	380,1	98,7	217,0
1961-1962	360,8	81,9	215,0	3,4	34,0	56,2	119,5	22,5	393,3	112,2	206,0
1962-1963	315,9	62,9	56,0	7,5	46,0	29,5	54,0	26,0	299,8	123,5	180,0
1963-1964	638,0	118,0	208,0	0,4	89,0	44,0	66,0	2,0	536,2	43,5	141,0
1964-1965	110,1	38,2	195,5	2,3	96,0	55,0	110,0	23,4	304,3	34,3	160,0
1965-1966	319,6	68,1	190,0	5,0	52,0	36,0	52,0	3,6	417,0	64,2	164,0
1966-1967	461,8	92,3	186,0	14,6	19,5	22,9	130,0	16,0	320,3	86,2	187,7
1967-1968	274,3	41,7	193,0	42,8	51,0	32,9	70,2	0,2	537,3	64,1	171,7
1968-1969	480,0	65,2	150,0	16,2	55,0	34,2	126,4	20,7	384,8	88,5	207,0
1969-1970	369,0	179,81	140,0	3,2	26,0	21,8	54,5	2,9	473,4	121,0	258,0
1970-1971	479,2	205,12	170,0	4,0	90,0	58,0	118,0	1,6	419,9	156,0	315,8
1971-1972	340,3	71,7	160,0	9,7	167,0	124,3	51,5	0,3	615,7	99,1	303,0
1972-1973	439,7	156,8	190,0	3,8	70,0	56,2	176,0	47,5	365,0	157,7	350,7
1973-1974	466	75	170	15	130	62,2	55	15	400	100	251
1974-1975	308	60	190	94	117	52,3	126	10	433	80	184
1975-1976	471,8	78	220	20	180	70,7	92	4	480	50	241,8
1976-1977 (2)	420	100	200	36	120	80	130	40	350	100	298,6

(1) Pour l'Italie il s'agit d'importations.

(2) Chiffres prévisionnels.

Sur le plan national, l'huile d'olive, pour la période considérée, s'est placée au premier rang des produits agricoles exportés (67% du total) et au deuxième rang pour l'ensemble des exportations, après les produits pétroliers.

La consommation intérieure de la Tunisie est actuellement de 36.000 tonnes d'huile d'olive et de 73.000 tonnes d'huile de mélange. Pour 1981, elle est estimée à 45.000 tonnes d'huile d'olive et 82.000 tonnes d'huile de mélange. Pour un pays dont la production est nettement excédentaire, ces chiffres de consommation d'huile d'olive peuvent paraître surprenants.

En fait cette situation trouve une explication dans l'obligation qu'a eue le Gouvernement de recourir à une politique d'importation d'huiles de graines (dont l'entrée en Tunisie avait été prohibée jusqu'en 1962), suite à l'évolution démographique et à la nécessité de maintenir le pouvoir d'achat. C'est ainsi qu'à partir de la campagne 1962-63 la consommation locale s'est faite, pour une bonne part, en huile de mélange.

Cette politique de substitution d'huile de graines à l'huile d'olive visait quatre objectifs :

- a) assurer à une population dont le pouvoir d'achat est assez limité, la satisfaction de ses besoins en matières grasses (en 1974 par exemple, l'huile de mélange était vendue au détail à 0,180 dinar le litre, alors que l'huile d'olive pure était à 0,550 dinar) ;
- b) assurer la continuation des exportations d'huile d'olive vers les clients habituels ;
- c) permettre en conséquence à la Tunisie des rentrées de devises nécessaires à l'équilibre de la balance des paiements ;
- d) procurer au pays des sommes importantes pour le financement de ses investissements.

Cette situation, traduite en valeurs économiques, permet de constater que l'oléiculture a, pour l'ensemble de la période 1974/76 :

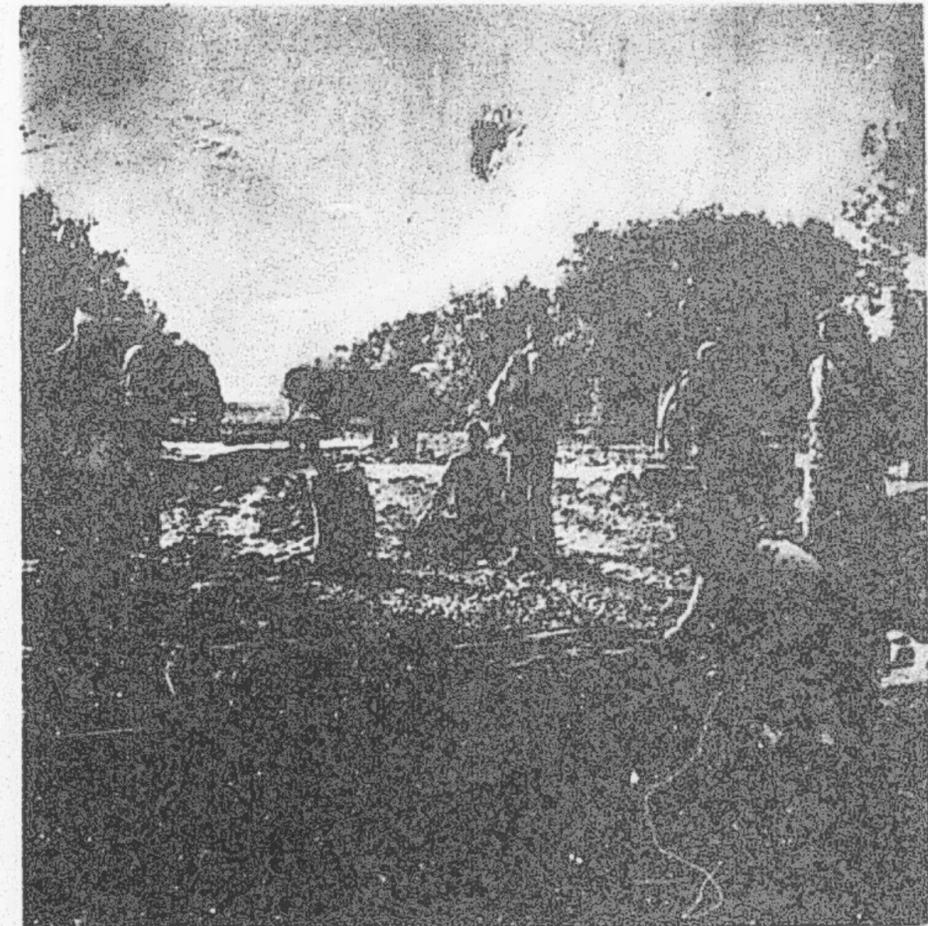
- procuré des recettes en devises d'un montant de 141,25 MD (soit 18% du total des exportations), par l'exportation des huiles de pression et de grignons ;
- facilité le paiement des importations d'huiles de graines, grâce à l'écart entre les prix internationaux des huiles de graines et ceux de l'huile d'olive ;
- entraîné, grâce à la mise sur le marché des huiles de mélange, une réduction importante des dépenses de consommation des ménages ;
- favorisé l'accroissement du revenu des oléiculteurs ; la rémunération brute de leur travail, calculé sur la base des paiements de l'Office National de l'Huile, a atteint pour ces trois années 178 MD environ, pour les seules huiles de pression ;
- représenté 25 % du produit brut de l'agriculture, sur la base des prix constants 1972, et près de 70 % des exportations agricoles.

5.2 ROLE SOCIAL

L'adaptation de l'olivier aux conditions climatiques particulièrement arides de la Tunisie explique l'attachement des agriculteurs à cette culture, seule susceptible de résister à l'âpreté du milieu. Sa présence a entraîné la fixation des populations, constituant ainsi un facteur d'équilibre qui a permis, par l'amélioration du revenu, de limiter l'exode rural.

En effet, un million de personnes tirent tout ou partie de leur revenu de l'olivier qui procure un nombre de journées de travail très important ; quoique variable suivant l'abondance de la récolte, ce nombre est estimé à plus de 25 millions de journées en 1976, soit 25% de l'emploi total en agriculture. Cet impact apparaît de façon encore plus évidente lorsque l'on s'aperçoit que l'oléiculture procure à elle seule un volume d'emploi :

- égal à l'ensemble de celui des grandes cultures,
- double de celui des cultures maraîchères,
- trois fois supérieur à celui des forêts.



Les journées de travail en oléiculture sont, en moyenne, réparties à 64% pour les travaux du sol et d'entretien des arbres et à 36% pour la cueillette qui suscite des migrations importantes de main d'œuvre, des régions défavorisées vers les zones oléicoles, et donne cette physionomie d'activité si particulière à la campagne, de novembre à avril. Comme tous les produits agricoles subissant une transformation, les olives sont à l'origine d'une activité très importante, particulièrement intense à l'époque de la récolte. Cette récolte concerne notamment, en plus de la cueillette :

- le transport des olives
- la trituration
- la collecte et le transport des huiles
- le stockage
- le conditionnement
- la distribution

L'emploi en oléiculture

(en 1.000 journées)

Régions	Travaux d'entretien	Cueillette	Total
Moyenne annuelle 1972-1975			
Nord	3.780	2.100	5.880
Centre	5.460	3.050	8.510
Sud	7.200	4.030	11.230

Le temps de cueillette varie entre :

- 60 kg/jour (mauvaise récolte) et 100 kg/jour (bonne récolte) dans le Nord et le Centre ;
- 70 et 130 kg/jour dans le Sud.

Les temps de travaux sont en moyenne de 18 jours/ha dans le Nord, 14 jours/ha dans le Centre et 9 jours/ha dans le Sud.

Il apparaît ainsi que l'activité oléicole est grande utilisatrice de main-d'œuvre, tant au niveau de la production qu'au niveau de la transformation. Le développement social est donc largement tributaire de l'oléiculture comme de l'industrie oléicole.

6. Commercialisation de l'huile d'olive

L'Office National de l'Huile a le monopole de la commercialisation de toutes les huiles alimentaires en Tunisie. L'O.N.H. procède ainsi à :

- l'approvisionnement du marché intérieur par la commercialisation d'une certaine quantité d'huile d'olive pure, et des huiles de graines importées (soja essentiellement) mélangées avec l'huile d'olive ;
- l'exportation de l'huile d'olive.

6.1 LES PRIX

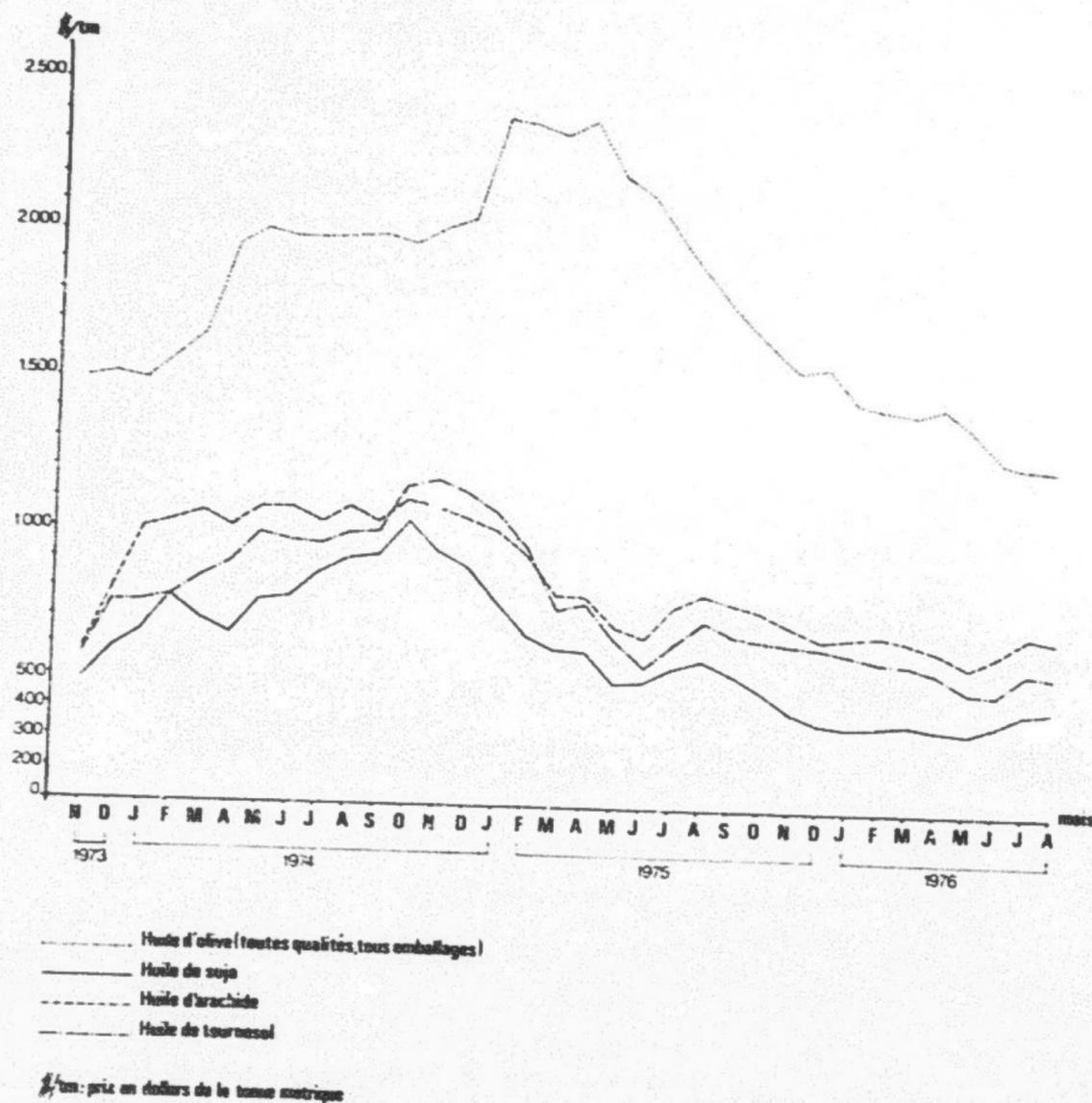
Au début de chaque campagne oléicole, l'Office National de l'Huile fixe les prix de l'huile d'olive qui seront payés aux producteurs, pour chaque qualité, (prix d'autant plus élevés que le taux d'acidité est plus faible), et auxquels s'ajoute, en fin d'année, un complément calculé en fonction des exportations réalisées.

De 1972 à 1976 on a assisté d'abord à un accroissement de la demande mondiale, puis à une élévation importante du cours international de l'huile d'olive qui est passé de 900 dollars la tonne métrique à près de 2.400 dollars au début de 1975, pour redescendre en 1976 à des valeurs se situant entre 1.400 et 1.200 dollars.

Avec le système de rémunération adopté, l'Office a ainsi payé aux producteurs, en moyenne :

- 300 dinars/tonne en 1972
- 450 dinars/tonne en 1973
- 520 dinars/tonne en 1974
- 527 dinars/tonne en 1975
- 360 dinars/tonne en 1976

EVOLUTION DES COURS INTERNATIONAUX DE DIVERSES HUILES FLUIDES VEGETALES ALIMENTAIRES (mois de novembre 1973 à août 1976)



6.2 LES EXPORTATIONS

Au cours des quatre dernières campagnes les bilans ressources-emplois de l'huile d'olive (huile de pression et huile de grignons) ont été les suivants :

Campagnes	Production (en tonnes)	Consommation intérieure (en tonnes)	Exportations (en tonnes)	% Export Production
1972-73	77.600	20.000	59.145	76,2%
1973-74	142.700	29.100	82.190	57,6%
1974-75	126.800	32.800	52.320	41,2%
1975-76	196.500	64.300	70.730	36 %

Les exportations d'huile d'olive tunisienne ont toujours été essentiellement concentrées vers quelques pays importateurs traditionnels (Italie, France, Lybie, URSS, USA).

Exportations des huiles d'olives et de grignons

(en tonnes et en pourcentage)

Destination	1972-73		1973-74		1974-75		1975-76	
	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
Italie	28.570	49	54.259	66	31.427	60	55.277	78,2
France	13.676	23	11.511	14	5.140	9,8	6.832	9,7
Lybie	7.174	12	4.556	5,5	9.078	17,4	2.910	4,1
U.R.S.S.	3.500	6	4.220	5	5.403	10,4	4.000	5,7
U.S.A.	2.600	4	2.310	3	160	0,3	844	1,1
Autres pays	3.625	6	5.334	6,5	1.112	2,1	867	1,2
Total	59.145	100	82.190	100	52.320	100	70.730	100

Sans problèmes particuliers jusqu'en juin 1975, les exportations d'huile d'olive tunisienne ont eu à traverser une période difficile due aux mesures prises par la Communauté Economique Européenne (système de prélèvement sur les importations à destination de la C.E.E., pour parer aux difficultés des oléiculteurs italiens).

Cette conjoncture est essentiellement liée :

- à la hausse des prix de l'huile d'olive ayant entraîné une baisse de la consommation (la consommation mondiale a régressé de 1.477.000 tonnes en 1973 à 1.353.000 tonnes en 1974 et 1.277.000 tonnes en 1975) ;
- à l'accroissement de l'écart entre les prix des huiles de graines et d'huiles d'olive.

7. Contraintes et perspectives du développement de l'oléiculture

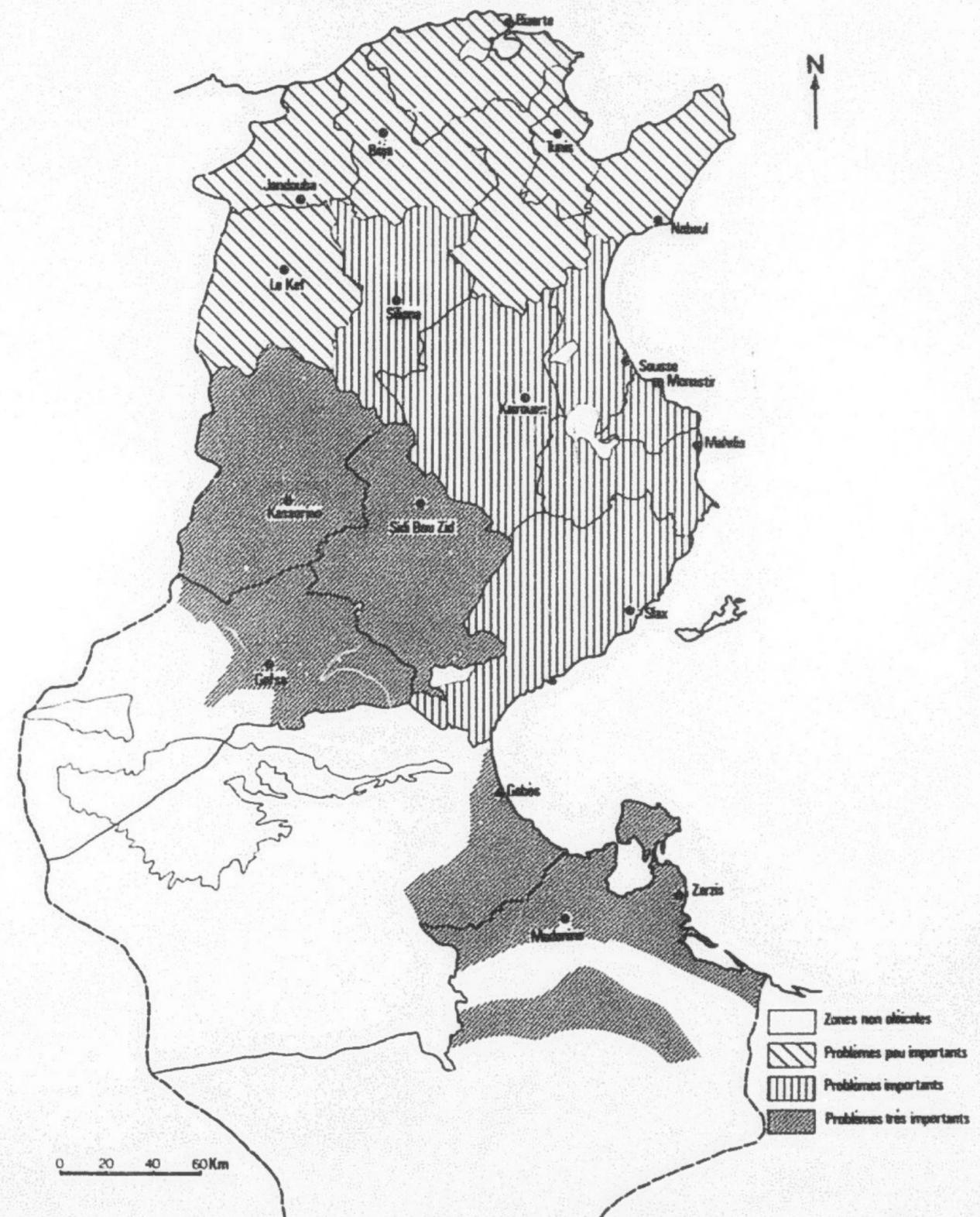
De nombreuses contraintes tant structurelles que techniques, économiques ou humaines ont freiné le développement oléicole. Certaines d'entre elles sont générales au secteur agricole, d'autres spécifiques à l'oléiculture ; on peut citer notamment :

- une forte incidence du climat sur la production ;
- l'envahissement par le chiendent qui couvre de 200 à 300.000 hectares du Centre et du Sud du pays où sont situées les jeunes plantations. Cet envahissement a pour conséquence un «manque à gagner» estimé à plus de 10 millions de dinars annuellement. Si une action de grande envergure n'est pas entreprise à bref délai, l'avenir des plantations infestées s'en trouvera compromis ;
- le développement du parasitisme, en particulier des insectes xylophages (neiroun, pyrale) dans le Nord du pays, qui risquent de provoquer, à moyen terme, des dégâts extrêmement importants ;
- une faible progression des techniques de régénération des oliviers sénescents, problème intéressant le vieux Sahel de Sousse et la région Sfaxienne ;
- dans certaines zones, le manque de technicité des producteurs et la faiblesse de l'équipement en moyens de traction tant animale que mécanique (problème de l'entretien des plantations et du bilan hydrique) ;
- le morcellement des propriétés et les difficultés qui en découlent ;
- l'insuffisance des moyens de recherche oléicole ;
- le stockage défectueux des olives dans les huileries traditionnelles d'où pertes importantes et dégradation de la qualité des huiles ;
- un certain déséquilibre entre production des années maximales et les capacités de trituration installées.

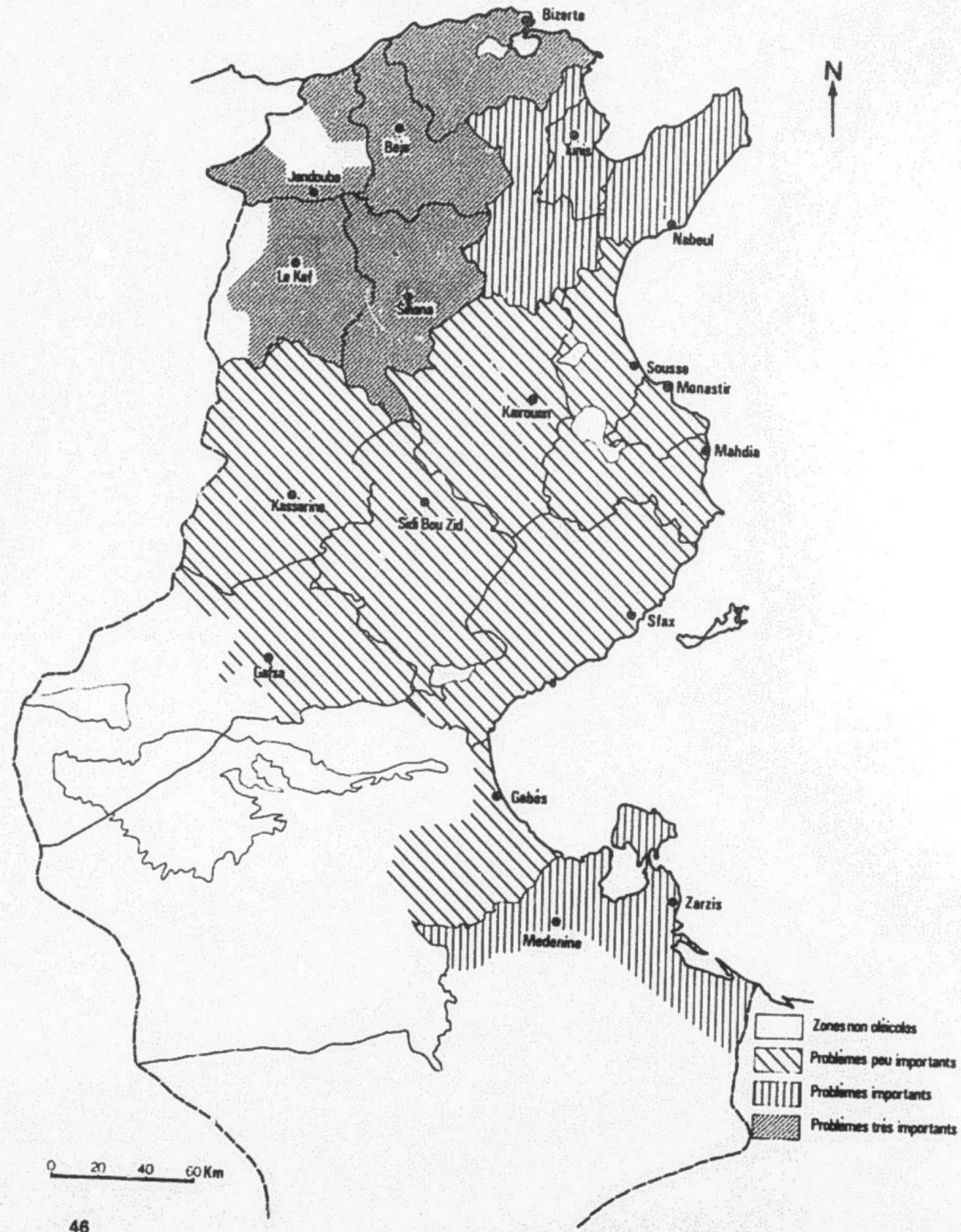
La production des années à venir connaîtra un accroissement important, dû en particulier à :

- l'entrée en production des jeunes plantations (3 millions d'arbres plantés ou à planter entre 1972 et 1981) ;
- l'abaissement du pourcentage de vieux oliviers ;
- la mise en œuvre de programmes d'amélioration à la portée des producteurs, notamment dans les domaines des techniques culturales, de la fumure et de la lutte contre le chiendent.

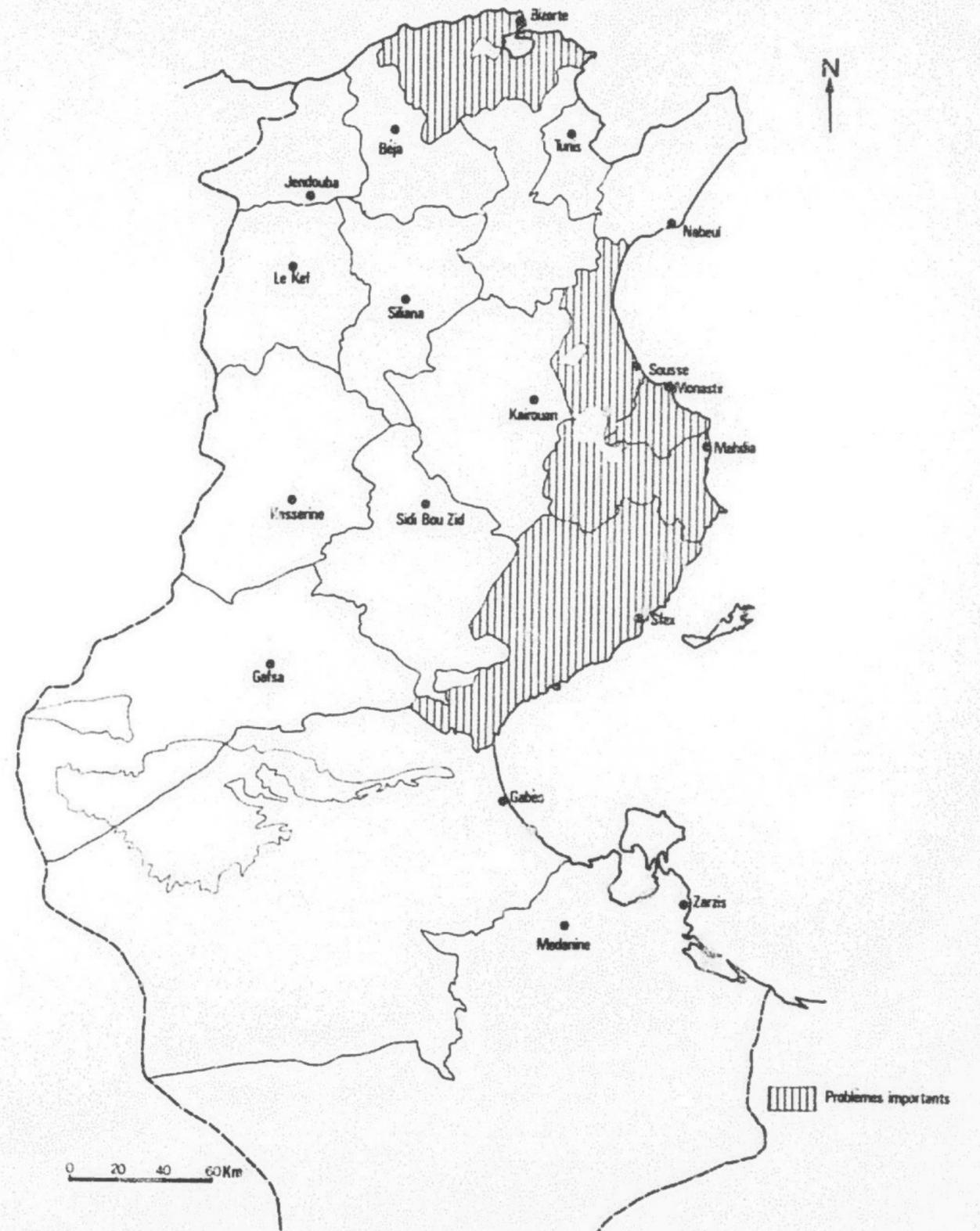
IMPORTANCE REGIONALISEE DES PROBLEMES DU CHIENDENT



EXTENSION DES PARASITES XYLOPHAGES



REGENERATION DES OLIVIERS SENESCENTS



Entre 1976 à 1981, la production moyenne attendue fera un bond de plus de 50% en 5 ans par suite de l'augmentation considérable du nombre d'arbres adultes.

Tous ces facteurs devraient permettre d'atteindre l'objectif de 191.600 tonnes d'huile de pression en 1981, à partir de 968.000 tonnes d'olives.

Les tableaux suivants donnent, pour les trois grandes régions, l'évolution de la production moyenne d'olives et d'huile entre 1972 et 1981, avec une projection pour l'an 2000.

Evolution de la production moyenne d'olives

Régions	1972	1981	2000
Nord	125	350	500
Centre	203	310	360
Sud	197	308	355
TOTAL	525	968	1215

en 1000 tonnes

Evolution de la production moyenne d'huile

Régions	1972	1981	2000
Nord	22.500	63.000	90.000
Centre	40.600	62.000	72.000
Sud	43.000	66.600	78.000
TOTAL	106.500	191.600	240.000

en tonnes

En ce qui concerne les olives de table, il est prévu une extension de 600 hectares par an de plantations intensives en irrigué pour la durée du Vème plan. Parallèlement, des efforts seront entrepris pour la reconversion d'oliviers à huile en oliviers de table, par surgreffage ou substitution ; l'objectif que l'on peut se fixer à long terme étant la production de 50.000 tonnes d'olives par an.

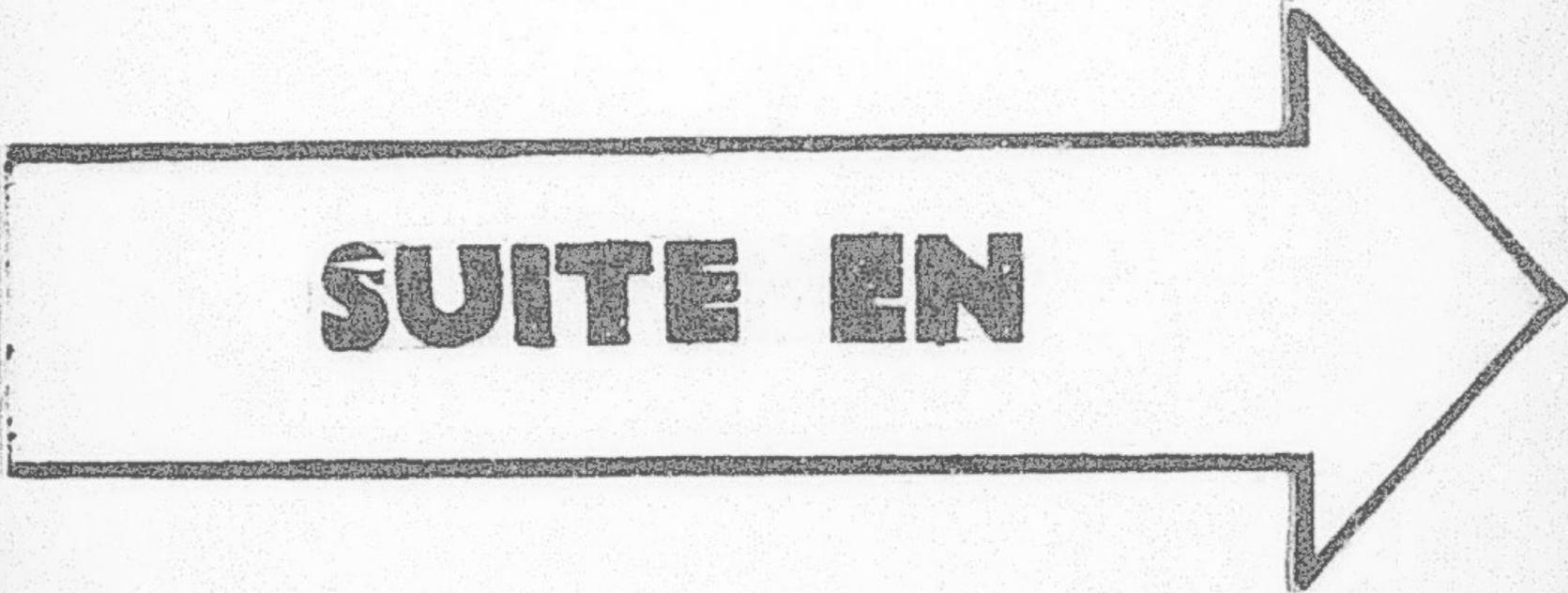
o
o o

8. L'Office National de l'Huile et le Projet FAO-SIDA Tun.2

Le secteur oléicole, indépendamment de l'assistance qui lui est fournie par les services du Ministère de l'Agriculture dans le cadre de leur mission d'aide technique et de vulgarisation, bénéficie du soutien de l'Office National de l'Huile et du Projet FAO/SIDA qui lui est rattaché.

L'Office National de l'Huile (O.N.H.) est un organisme interprofessionnel placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, jouant le rôle d'une vaste coopérative de services. Cet office est doté d'un Conseil d'Administration présidé par la profession et au sein duquel les producteurs sont largement représentés. Il a pour attribution, conformément aux dispositions des articles 2 et 3 du décret du 16 Octobre 1970 :

- la protection générale des intérêts du secteur oléicole, en proposant au Gouvernement les mesures adéquates ;
- la documentation et l'information, en réunissant, étudiant et publiant les renseignements relatifs à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits de l'olivier (et tous autres produits dont l'ONH pourrait avoir la responsabilité) ;
- la promotion des industries oléicoles, en étudiant les besoins du secteur et en veillant à ce que l'approvisionnement en moyens de transformation soit convenablement assuré ;
- la promotion de l'oléiculture, en contribuant notamment à la protection des olivettes contre les maladies et fléaux et, à ce titre, en subventionnant éventuellement les organismes présentant un intérêt pour le secteur ; en gérant le cas échéant des terres domaniales ;
- la recherche, l'expérimentation et la vulgarisation, en encourageant les activités menées dans ces domaines ;
- l'économie, en établissant le programme d'équilibre des ressources et des utilisations pour les produits de l'olivier (et, le cas échéant, pour d'autres produits), en organisant les campagnes oléicoles annuelles, en constituant et en gérant les stocks régulateurs, en présentant au Gouvernement des propositions pour la fixation des prix à tous les stades de la commercialisation pour les produits considérés ;
En prenant éventuellement des participations financières dans toutes les entreprises dont l'objet se rattache directement ou indirectement à la production, à la transformation et au commerce de ces produits (par ce moyen, l'ONH a la possibilité d'encourager toute forme d'activité jugée intéressante ou souhaitable dans son secteur d'intervention) ;
- la garantie et l'amélioration de la qualité en proposant au Gouvernement les mesures et normes techniques de nature à promouvoir la qualité des produits considérés ;
- le monopole de la commercialisation d'huile.



SUITE EN

F

2



01933

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

2

Depuis 1970, l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) apportent leur assistance à l'Office National de l'Huile (ONH) pour la promotion d'un effort général et coordonné en faveur de l'oléiculture et des industries oléicoles.

Cette assistance se situe dans le cadre des activités du Projet FAO/SIDA/TUN 2 « Développement rural intégré des zones à vocation oléicole », qui a pour mission d'aider à :

- concevoir et organiser les interventions techniques relatives à l'amélioration et à la régularisation de la production de l'olive tunisienne, ainsi qu'à la valorisation de ses sous-produits ;
- programmer les opérations de développement du secteur oléicole et veiller à leur mise en œuvre par les structures gouvernementales, notamment les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA), en apportant une aide technique et financière pour leur exécution ;
- conduire, dans des zones délimitées, des actions au profit direct des producteurs (oléiculteurs et oléifacteurs) ;
- mettre au point des « modèles d'intervention » reproductibles, par l'analyse et la synthèse des résultats obtenus.

A cet effet, le Projet mène aux niveaux national et régional un ensemble d'activités, complémentaires les unes des autres, qui s'articulent autour des axes de travail suivants : sauvegarde des plantations, entretien des plantations existantes, création de plantations nouvelles, modernisation et développement des industries oléicoles.

Ces activités, axées sur les exploitants oléicoles et leurs exploitations, sont toutes accompagnées par des interventions dans les domaines des études et enquêtes, des essais et démonstrations ainsi que de la vulgarisation et de la formation. En outre, elles sont fondées sur une réelle intégration dans les structures et programmes gouvernementaux.

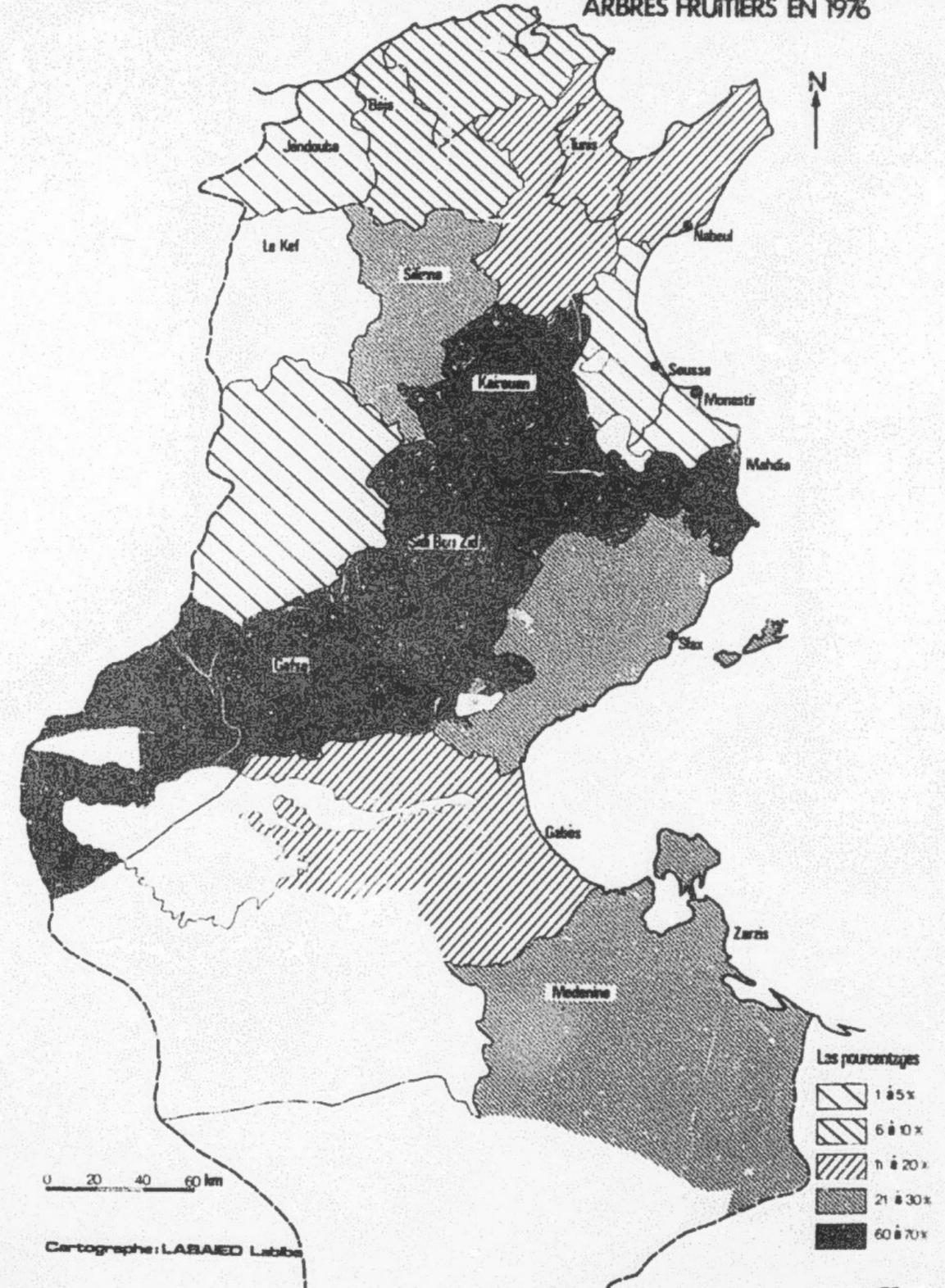
Les efforts entrepris ont permis la dynamisation du secteur, la mise en place d'une organisation d'appui au développement de la production oléicole, l'identification des potentialités et des contraintes, la conception et la réalisation d'actions concrètes ayant un impact reconnu sur l'accroissement de la production et de la productivité, ainsi que la constitution d'une équipe nationale spécialisée ayant aujourd'hui une bonne connaissance des problèmes et des moyens à mettre en œuvre pour les résoudre.

- Annexes -

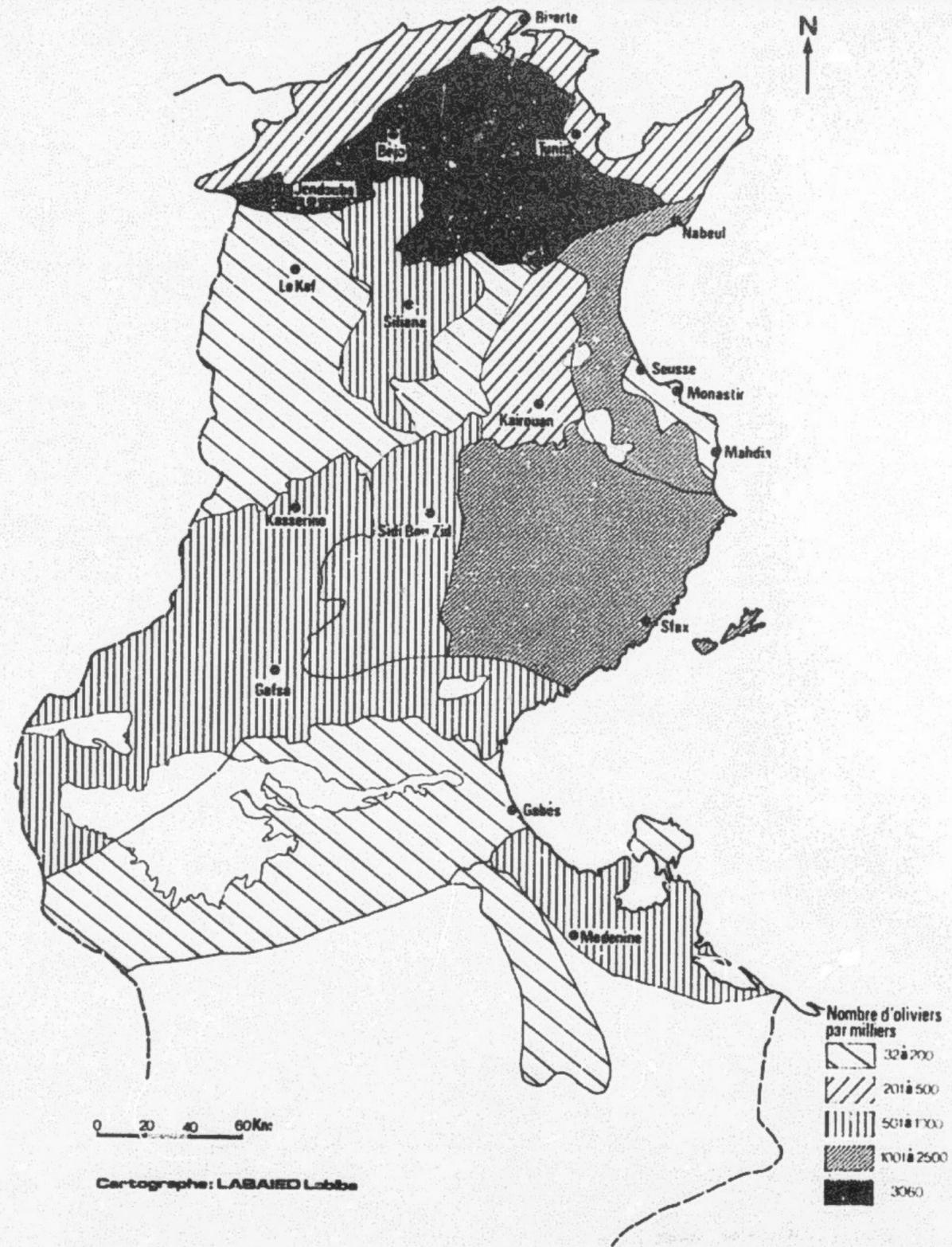
INVENTAIRE DES OLIVIERS
Situation 1977, par groupe d'âge

Gouvernorats	Nombre d'oliviers (000)					Production					
	Très jeunes	Jeunes	Adultes	Vieux	Total	1976/77			1981/82		
						U.A.P.	Kg/arbre	Total	U.A.P.	Kg/arbre	Total
Tunis	34	40	152	13	239	179	15,90	2.846	189	25,0	4.725
Zaghouan	1.107	1.297	3.455	467	6.926	4.637	15,90	73.728	5216	25,0	130.400
Bizerte	262	447	750	276	1.735	1.112	10,55	11.732	1251	16,0	20.016
Nabeul	310	617	1.855	465	3.247	2.396	13,11	31.412	2535	16,0	40.560
Total Nord-Est	1.713	3.001	6.212	1.221	12.147	8.324	14,38	119.718	9191	21,30	195.701
Béja	540	724	810	129	2.203	1.238	13,36	16.540	1512	22,0	33.264
Jendouba	454	586	842	122	1.984	1.186	11,72	13.900	1399	18,5	25.882
Le Kef	260	315	820	192	1.587	1.073	7,70	8.262	1176	8,0	9.408
Siliana	715	793	982	149	2.639	1.453	10,53	15.300	1780	18,5	32.930
Total Nord-Ouest	1.969	2.398	3.454	592	8.413	4.850	10,90	54.002	5867	17,30	101.484
Sousse	499	952	3.044	756	5.251	3.898	15,70	61.198	4108	18,0	73.944
Monastir	239	486	2.222	828	3.775	2.879	15,70	45.200	2949	18,0	53.082
Mahdia Est	238	376	1.630	606	2.850	2.121	15,70	33.299	2193	18,0	38.178
Mahdia Ouest	359	645	1.535	266	2.805	1.990	15,70	31.243	2164	29,5	58.705
Total Centre Littoral	1.335	2.459	8.431	2.458	14.681	10.888	15,70	170.940	11.414	19,60	223.909
Sfax	585	1.042	4.108	527	6.262	4.892	25,54	124.942	5093	20,5	150.244
Total Sfax	585	1.042	4.108	527	6.262	4.892	25,54	124.942	5093	29,5	150.244
Kasserine	240	417	698	75	1.430	944	19,48	18.389	1073	23,0	24.679
Kairouan	690	1.182	1.690	268	3.830	2.415	20,46	49.411	2798	29,5	82.541
Sidi Bouzid	815	809	1.001	164	2.789	1.487	23,53	34.950	1843	29,5	54.369
Total Centre	1.745	2.408	3.389	507	8.049	4.846	21,20	102.760	5714	28,27	161.589
Gafsa	394	362	677	144	1.577	930	23,51	21.864	1085	26,5	28.753
Gabès	136	105	445	90	776	542	18,23	9.880	580	20,0	11.600
Médénine	689	709	1.543	381	3.322	2.088	17,18	35.872	2360	18,0	42.490
Total Sud	1.219	1.176	2.665	615	5.675	3.560	19,00	67.616	4025	20,57	82.833
Total Général	8.566	12.484	28.258	5.918	55.227	37.460	17,10	639.978	41.304	22,17	315.760

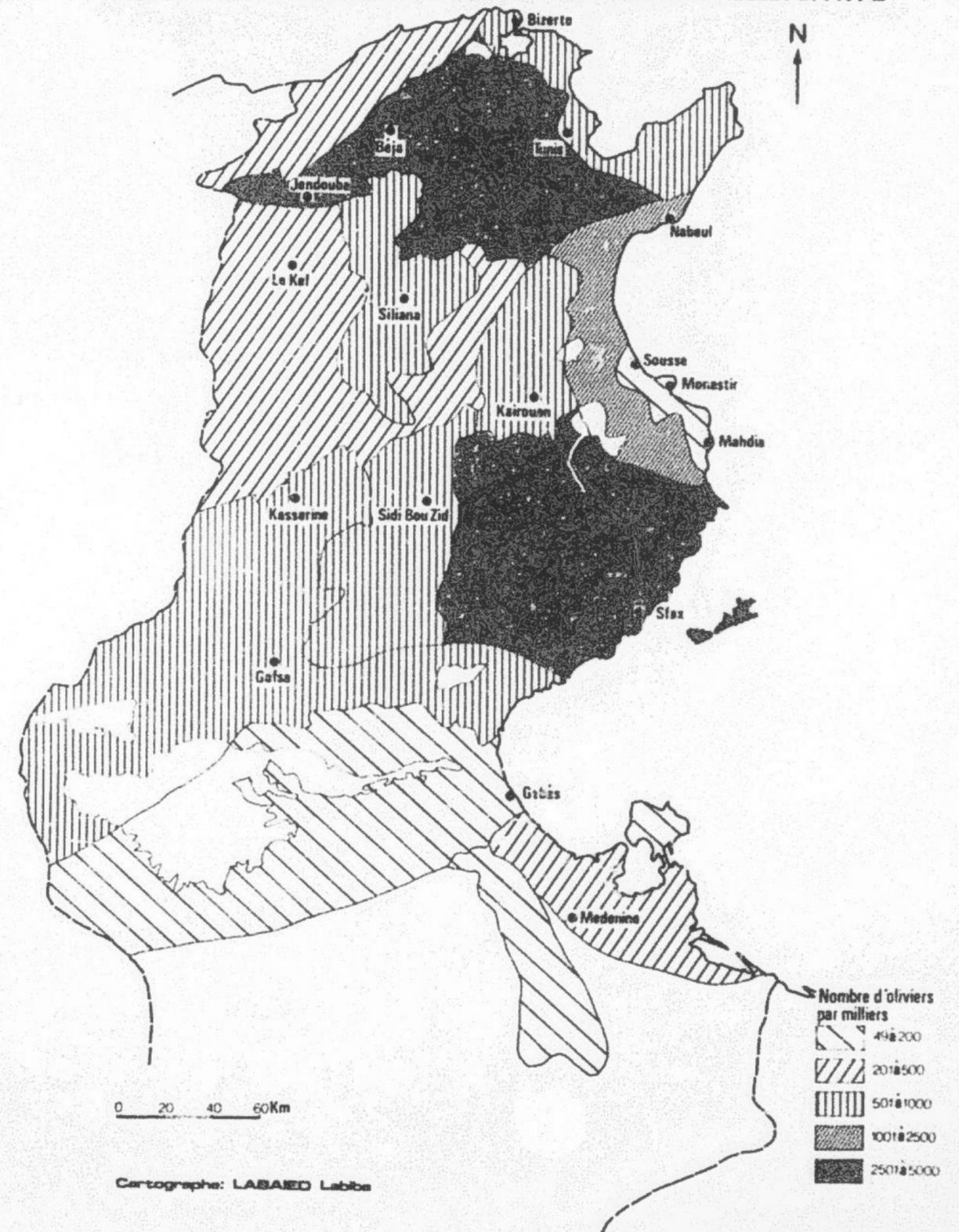
LES POURCENTAGES DES SUPERFICIES D'OLIVIERS EN INTERCALAIRE AVEC D'AUTRES ARBRES FRUITIERS EN 1976



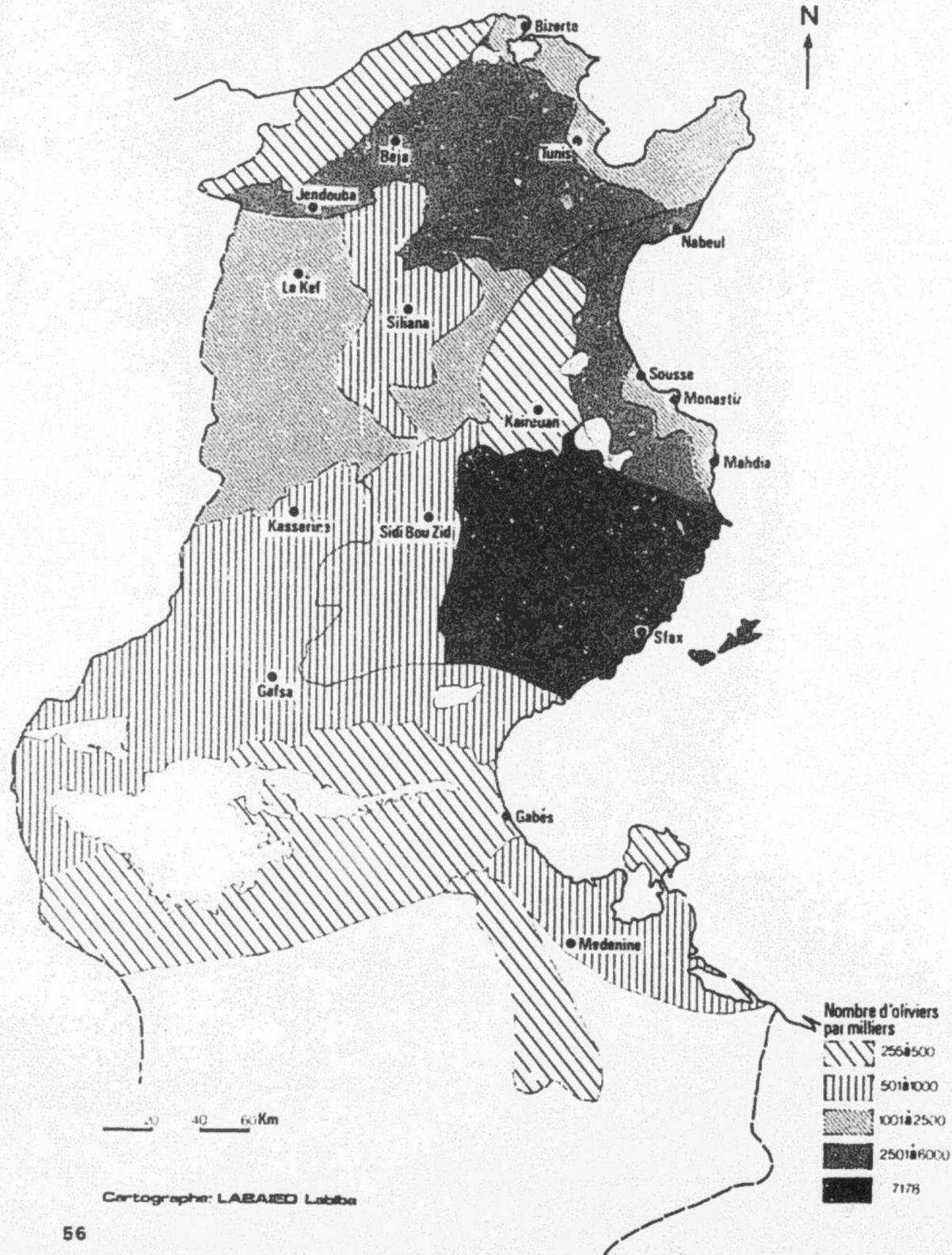
LES EFFECTIFS DES TRES JEUNES OLIVIERS PAR REGIONS NATURELLES EN 1972



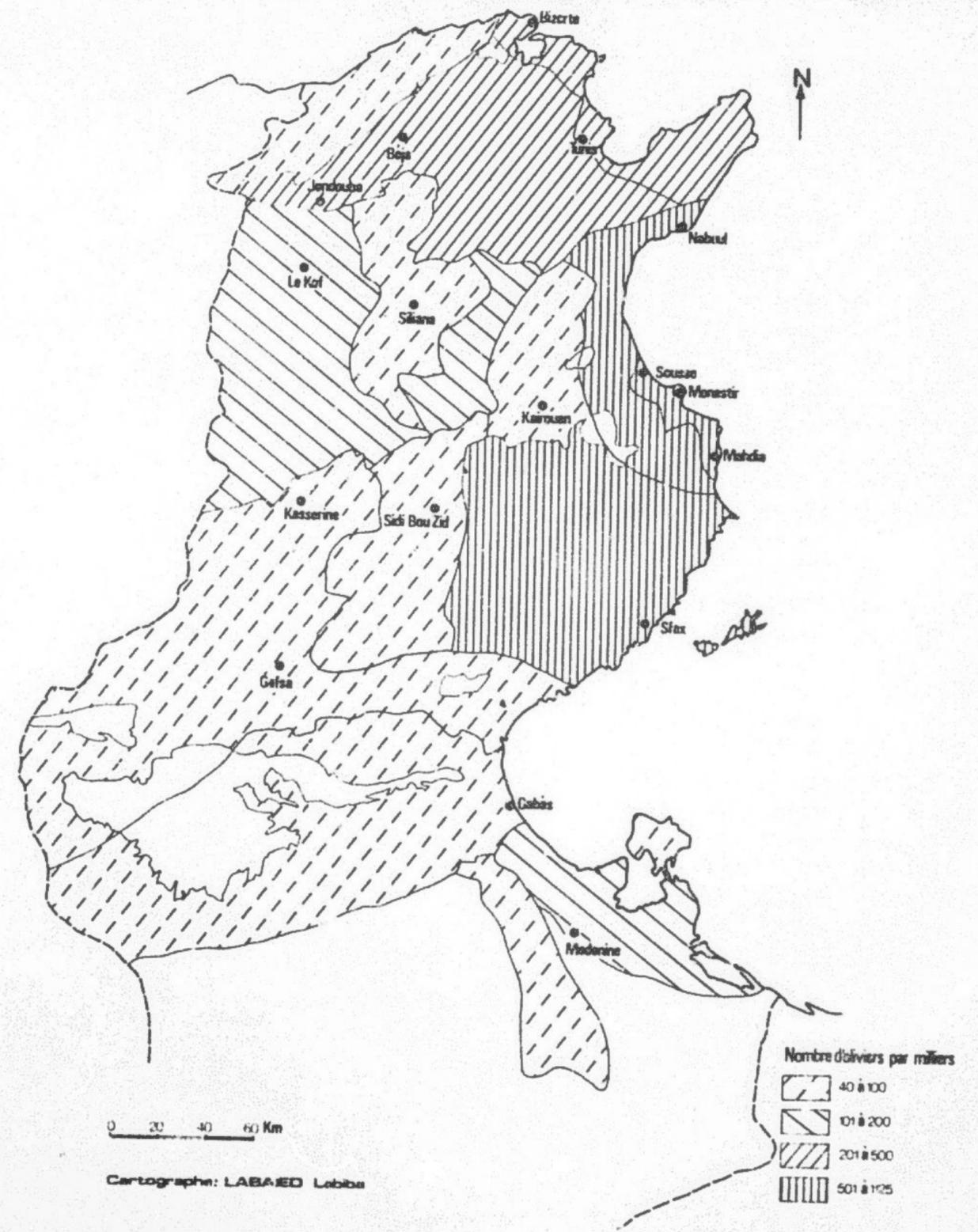
LES EFFECTIFS DES JEUNES OLIVIERS PAR REGIONS NATURELLES EN 1972



LES EFFECTIFS DES OLIVIERS ADULTES PAR REGIONS NATURELLES EN 1972



LES EFFECTIFS DES VIEUX OLIVIERS PAR REGIONS NATURELLES EN 1972



EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

(Huile de pression)

Campagne	Nord	Centre	Sud	Total
1949/50	16.500	38.500	50.000	105.000
1950/51	6.482	12.540	20.578	40.000
1951/52	8.049	8.428	27.023	43.500
1952/53	5.874	15.650	13.676	35.000
1953/54	20.717	17.326	41.739	79.782
1954/55	5.808	30.096	17.090	52.794
1955/56	6.515	6.237	9.226	21.978
1956/57	14.000	30.000	45.000	89.000
1957/58	13.400	17.965	18.504	49.869
1958/59	9.780	46.516	76.108	132.286
1959/60	11.670	11.462	9.016	32.148
1960/61	6.445	35.026	83.519	124.990
1961/62	6.438	5.329	22.233	34.000
1962/63	4.500	11.000	30.000	45.500
1963/64	14.816	32.346	42.038	89.000
1964/65	12.170	31.000	52.300	95.470
1965/66	9.500	10.000	33.000	52.500
1966/67	5.200	5.610	8.690	19.500
1967/68	12.500	8.000	30.500	51.000
1968/69	5.500	22.500	27.000	55.000
1969/70	9.625	3.175	12.200	25.000
1970/71	6.500	17.500	66.000	90.000
1971/72	21.600	45.400	100.000	167.000
1972/73	8.000	18.000	44.000	70.000
1973/74	17.000	36.800	76.200	130.000
1974/75	10.500	36.300	70.200	117.000
1975/76	25.200	46.300	108.500	180.000
1976/77	12.500	28.500	49.000	90.000
1977/78*	20.000	30.000	75.000	125.000

Source : O.N.H.

* Estimation au 30 Janvier 1978

TABLE DES MATIERES

Pages

1. L'économie tunisienne	
1.1 Quelques données de base	1
1.2 Caractéristiques générales	2
2. L'économie agricole	
2.1 Quelques données de base	5
2.2 Place de l'agriculture dans l'économie tunisienne	7
2.3 L'arboriculture	9
3. Caractéristiques de l'Olivaie	
3.1 Inventaire	11
3.2 Zones naturelles de l'olivier	13
3.3 Effectif productif	22
3.4 Les exploitations oléicoles	22
3.5 Variétés	23
3.6 Productivité et production	25
3.7 Les coûts de production en oléiculture	27
4. Les industries de transformation	
4.1 Description et inventaire des huileries	29
4.2 Capacité de trituration	32
4.3 L'extraction des huiles de grignons	32
4.4 Capacité de stockage	34
4.5 Valorisation des sous-produits	35
4.6 Les conserveries	36
4.7 Caractéristiques et tendances des industries oléicoles	36
5. Rôle de l'olivier dans la vie économique et sociale en Tunisie	
5.1 Rôle économique	37
5.2 Rôle social	39
6. Commercialisation de l'huile d'olive	
6.1 Les prix	41
6.2 Les exportations	43
7. Contraintes et perspectives du développement de l'oléiculture	44
8. L'Office National de l'Huile et le Projet FAO-SIDA TUN. 2.	49
Annexes	
• Inventaire des oliviers par groupes d'âge. Situation 1977	52
• Carte : pourcentage des superficies d'oliviers en intercalaire avec d'autres arbres fruitiers	53
• Carte : les effectifs des très jeunes oliviers par régions naturelles	54
• Carte : les effectifs des jeunes oliviers par régions naturelles	55
• Carte : les effectifs des oliviers adultes par régions naturelles	56
• Carte : les effectifs des vieux oliviers par régions naturelles	57
• Evolution de la production d'huile, de 1950 à 1977	58

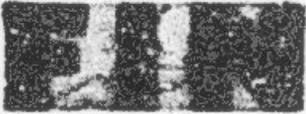
Photos Raepenbusch : 13 - 23 - 27 - 29 - 30 - 34 - 38
 ONH/FAO : 15 - 17 - 18 - 21 - 33 - Couverture

*Edité par l'Office National de l'Huile
Projet FAO/SIDA TUN 2
1977*

O.N.H. - 10, Avenue Jean Jaurès - Tunis - Tél : 258.966 - Télex : 12431



IMPRIMERIE DE LA SAGEP
© Rue d'Alger 112 - Le Kef - Tunisie - Tél 01 01



34

VUBS